VOLUME V. WINNIPEG, MERCREDI, 17 OCTOBRE 1917 NUMERO 23

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et [illegible] par la WEST CANADA [illegible] B. CO. LTD. 619 Ave [illegible] mot Téléphones [illegible] ry 4264-4265

Voici un exemple pris au hasard parmi les habitants de la paroisse de Saint-Léon qui montre comment, malgré des épreuves parfois très dures, on arrive à de très bons résultats.

Le cas de M. Omer Leblanc est un cas tout à fait ordinaire, bien fait pour encourager les bons travailleurs. M. Omer Leblanc, de Saint-Paul de Chester, Québec, avait été attiré aux Etats-Unis dans le Nord-Dakota par une de ses parentes qui y demeurait. Il y séjourna quatre ans. Mais ayant entendu parler des bonnes terres de la Montagne Pembina il résolut de venir s'y fixer avec sa femme et deux enfants en bas âge. Il acheta une demi-section, soit 320 acres de terre pour le prix de $2,100. Il paya $1,300 au comptant, c'était toute sa fortune. Sa terre avait 40 acres en culture, et le reste était très difficile à faire, cette partie ayant été occupée en partie par des gros chênes. Les constructions qui s'y trouvaient étaient très pauvres et misérables; M. Leblanc s'en contenta cependant pendant 7 années, et s'occupa surtout à developper la culture de sa terre.

Bientôt il prit le dessus sur ses affaires, et voulut rendre l'accès de l'école plus facile à ses enfants devenus nombreux. Il bâtit donc une belle résidence sur le coin le plus élevé de sa terre à un demi-mille de l'église et du Couvent, ainsi que de nouvelles étables, une grainerie neuve, etc.

Les épreuves le visitèrent; pendant deux ou trois années la maladie sembla s'être installée dans sa maison. Le feu d'autre part détruisit la grainerie, l'étable et une trentaine de tonnes de foin qui composaient sa provision de l'hiver. M. Leblanc ne se découragea pas et Dieu le bénit. Il se voit aujourd'hui aidé de 5 garçons en âge de travailler, possède une belle résidence qu'il a fait lambrisser de briques cet été. Il compte 200 acres en culture sur sa terre qui lui rapporte de riches moissons, 8 chevaux, 25 bêtes à cornes. Il possède toutes les machineries utiles à la culture, toutes à l'état neuf et sans dette. Il songe en ce moment même à acquérir une propriété d'au moins $4,000 pour l'aîné de ses fils, et il a en mains l'argent comptant nécessaire pour cet achat.

M. Leblanc a toujours été très économe, craignant les dettes, ne faisant de nouvelles dépenses que lorsqu'il était sûr de pouvoir les payer, élevant modestement et chrétiennement sa famille. Il compte aujourd'hui parmi les plus solides cultivateurs de Saint-Léon.

Eglise et couvent de Saint-Malo

SAINT-LEON

La paroisse de Saint-Léon est une des paroisses les plus anciennes du diocèse de Saint-Boniface. C'est en 1897 que les quatre premiers colons sont venus dans ces régions où existent aujourd'hui sept paroisses. Dès 1897, la paroisse de Saint-Léon fut érigée canoniquement par Mgr Taché, et elle reçut, la même année, son premier curé résident.

Les paroissiens bâtirent immédiatement une première église en "logs" recouvertes de planches de trembles sciées sur place. Puis, en 1894, ils élevèrent la nouvelle église. Celle-ci, complètement achevée depuis 8 ans, est une des plus jolies et des plus pieuses églises de la région. S'il est vrai, comme il a été dit, que pour juger de la piété et de la prospérité d'une paroisse, il suffit de considérer son église, la paroisse de Saint-Léon est une paroisse évidemment pieuse et bénie de Dieu.

Un grand couvent est venu se placer à côté de l'église. Les Rdes Soeurs Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies l'ont fondé et en ont la direction depuis 1897. Elles ont construit, il y a 4 ans, une nouvelle école, avec pensionnat, où tout est installé à la moderne, avec de belles grandes salles de classe. L'instruction y est donnée à tous les degrés par les Rdes Soeurs, en français et en anglais. Chaque année un bon nombre d'élèves se présentent avec succès aux examens des diplômes.

Vous avez ici un site magnifique! L'église et le village dominant un joli lac; du bois pour l'encadrer tout à l'entour; si vous aviez les chars on y viendrait en villégiature; on y bâtirait des maisons de plaisance!... Voilà ce que me disait un jour un de mes amis.

Mais nous n'avons pas les chars; du moins, ils passent à deux milles de notre village et les deux gares les plus proches sont à 5 ou 6 milles de l'église. Et franchement on est tenté de se demander si ce n'est pas un avantage. Nous n'avons sans doute pas le privilège d'examiner chaque jour la figure de voyageurs qui passent, ni le plaisir d'entendre crier "all on board" ou encore, par de pauvres garçonnets qui font pitié, "Telegram", "Free Press"; mais c'est là un bien petit malheur, qui n'a pas empêché Saint-Léon de devenir une paroisse belle et florissante.

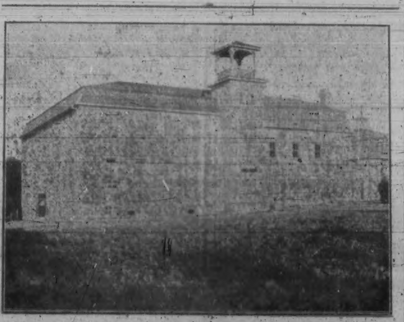
Ce que nous avons, et je crois que c'est le principal, ce sont de bonnes terres de première classe. Nous avons des terres vallonneuses et fertiles, des terres riches en humus, très bonnes pour la culture du blé et de toutes les céréales, des terres qui ne demandent qu'un travail intelligent ordinaire pour produire abondamment. Aussi nos habitants, la plupart économes, réussissent, progressent et font des affaires prospères. Pour peu qu'ils veuillent s'en donner la peine, et avec l'aide de Dieu qui fait luire le soleil et tomber la pluie, ils ont toute chance de vivre à l'aise et même de s'enrichir.

Je vais vous en donner deux exemples aujourd'hui que je prends parmi les plus anciens habitants de notre place.

M. Ovide-Ben. Lafrenière est un des vétérans parmi les pionniers de notre région. Il est venu dès l'année qui suivit l'arrivée des quatre découvreurs de notre montagne. Il prit un homestead de 160 acres et une préemption de même étendue et y amena sa famille composée déjà de 11 enfants dont deux garçons âgés de 11 et 12 ans. Sa fortune n'était pas grosse, puisqu'il ne possédait que ses bras et ceux de ses enfants; mais il se mit aussitôt au travail, et, malgré les difficultés du commencement dont on ne peut pas même se faire une idée de nos jours, puisque c'est à 75 milles, sans chemins, qu'il fallait aller chercher alors les premiers instruments de travail, ainsi que la farine et les autres provisions indispensables, malgré aussi le manque de marché des premiers temps, M. Lafrenière réussit à élever honnêtement une belle famille de 17 enfants. Avec les revenus de chaque année il a aidé chacun à s'établir avantageusement. Lui-même reste un des plus estimés paroissiens de Saint-Léon. Il possède une belle installation et cultive encore ses terres, avec l'aide d'un de ses fils, marié près de lui, portant allègrement le poids de ses 80 ans.

Un autre vénérable pionnier de notre paroisse est M. Joseph Labossière. Arrivé de la Province de Québec au printemps de 1879, il prit aussitôt un homestead et une préemption, puis, comme il lui restait seulement la somme de $7 pour toute richesse, il alla travailler durant l'été sur le chemin de fer à Saint-Boniface. Là ses gages lui procurèrent le moyen d'acheter une vache et une paire de boeufs. Il fit alors venir sa femme du Bas-Canada avec ses trois petits enfants dont l'aîné n'avait que trois ans et il passa avec eux l'hiver à Saint-Boniface. Mais dès le printemps il revint à Saint-Léon pour commencer le défrichage de ses terres. Il y fit si bien qu'en peu d'années il s'était fait une bonne étendue de culture qui lui rapportait bien au delà du nécessaire pour faire vivre sa famille. Celle-ci augmentait en nombre. De 16 enfants dont Dieu bénit son mariage, treize, 9 garçons et 4 filles, sont encore vivants. Ses 4 filles et cinq de ses garçons sont aujourd'hui très bien établis. Trois d'entre ces derniers sont eux-mêmes des paroissiens de Saint-Léon avec de bonnes propriétés de 220 et 160 acres sur lesquels ils ne doivent pas un sou. Les quatre plus jeunes garçons demeurent encore avec lui, continuant de l'aider dans la culture de ses propriétés, en attendant qu'eux-mêmes fondent de nouvelles familles. M. Joseph Labossière possède actuellement 720 acres de terre toutes en culture, avec une installation des plus prospères. Il a toutes les machines et instruments qui lui sont utiles pour la culture: charrues doubles, cultivateurs, disques, faucheuses, "binders", tout en double et du dernier modèle. Il compte cette année 11 chevaux de travail et 27 bêtes à cornes; mais il a déjà dépassé ce nombre. Nous estimons qu'il vaut aujourd'hui à lui seul $40,000, et cela sans aucune dette.

Pour montrer comment on peut réussir quand on est économe et que l'on conduit bien ses affaires je mentionnerai encore ce fait que deux des fils de M. Jos. Labossière qui sont établis dans la paroisse et qui possédaient chacun déjà une propriété de 160 acres acres résolurent de s'unir pour acheter en commun une autre terre de 160 acres appartenant à un Anglais. Elle leur coûtait plus de $3,000; et cependant ils la payèrent en entier dès la première année par leur propres revenus. Ce ne fut sans doute pas sans faire de réels sacrifices, mais ils réussirent ainsi à se libérer des intérêts qu'ils auraient eu à payer sans cela. Cela montre en tous les cas que le pays permet de faire de bonnes affaires et qu'avec un travail intelligent et persévérant, et l'aide de Dieu, on arrive à de beaux résultats.



Couvent de Saint-Léon

Voici un second cas. C'est celui de M. Ovila Gareau, de Saint-Léon. Son histoire est faite pour encourager les jeunes gens et les familles éprouvées. Lui-même, en voulant bien fournir quelques renseignements sur son compte, disait: Je ne prétends pas qu'on me donne comme exemple, car je puis dire que tous ont fait mieux que moi, mais cela peut faire voir à nos compatriotes de la Province de Québec que malgré tous les revers et les malchances qu'un homme peut avoir, l'on peut ici au Manitoba, en travaillant, se créer un bel avenir, et j'espère que ces quelques lignes contribueront à nous amener de bonnes familles de Québec.

M. Ovila Gareau est arrivé de Saint-Jacques l'Achigan, Province de Québec, en l'année 1889, avec un de ses beaux-frères, M. Jos. Pellerin. Il avait 20 ans, était garçon et sans expérience.

Sur les conseils qui lui furent donnés, il acheta une terre toute en bois pour $600, donna un acompte de $300 qu'il possédait et retourna en Bas Canada pour chercher auprès de son père le reste du montant nécessaire. Pendant un an il demeura sans travail; l'ouvrage était rare et notre jeune homme n'était point encore habitué à la peine.

En 1890, il se maria et se fixa sur sa terre après y avoir bâti une première maison en "logs", de 20 x 24. Il entreprit de la défricher et au bout de deux ans il avait 38 à 40 acres en culture. Toutefois ces années furent visitées par les gelées et rien ne se vendait. Il en profita pour augmenter le nombre de ses animaux et il commençait à entrevoir de meilleurs jours, lorsqu'après 8 ans de mariage, il perdit sa femme qui lui laissait 5 petits enfants, un sixième étant mort presque en même temps que sa mère. Dans ces circonstances douloureuses, il perdit courage, vendit ses animaux, sacrifia tout son avoir et retourna en Bas Canada pour ne jamais plus revenir, pensait-il.

Un nouveau mariage célébré un an plus tard lui rendit nouvel espoir; il revint avec sa famille en l'année 1399, mais les épreuves continuèrent. Quatre de ses enfants du premier mariage moururent presque coup sur coup et, pendant deux ans encore, il eut à se débattre contre la pauvreté et les peines de toutes sortes. Toutefois, avec l'aide de son épouse, qui le secondait avec le plus grand dévouement, il arriva à améliorer sa terre d'année en année; de nouveaux enfants apportaient la joie et l'espérance dans la famille. Il se rebâtit une nouvelle maison avec ses dépendances, augmenta chaque année ses animaux de ferme. Au bout de quelques années il acheta une deuxième terre de 160 acres, qu'il paya près de $2,000 et qu'il cultiva en même temps que sa première propriété. Il y a 5 ans, voyant ses enfants grandir et voulant leur procurer les bienfaits d'une bonne instruction, il acheta près du village une jolie propriété de 20 acres sur laquelle il établit sa nouvelle résidence.

M. Ovila Gareau est en ce moment dans une brillante position. Ses quatre garçons commencent à lui aider au travail. Il possède 340 acres de terre cultivable, recueillie chaque année de bonnes récoltes, a de l'argent engagé dans différentes assurances et des actions dans plusieurs compagnies. Il estime aujourd'hui ses propriétés à au moins $12,000.

Un ingénieur américain séjournant à Rio-de-Janeiro, dans l'Amérique du Sud, M. Seibert, écrit dans l'**Engineering News-Record** de New-York (livraison du 9 août), ces lignes-ci, sur l'utilité du français "qui est, au point de vue pratique, la langue la plus importante, dit-il: "**La qualification la plus importante, du point de vue langues, pour un ingénieur, c'est la connaissance du français. On tend actuellement, aux Etats-Unis, à pousser l'étude de l'espagnol, en vue d'entretenir les relation commerciales avec l'Amérique du Sud. Il y a erreur. Le français est la langue presque universelle. Si l'on veut traiter d'affaires importantes, à l'extérieur des Etats-Unis, il faut le faire en français et donc il importe de connaître cette langue. Certes, il faut se servir de la langue du pays pour les communications avec la main-d'oeuvre. Le Brésil se sert du portugais, le reste de l'Amérique du Sud, de l'espagnol. Mais celui qui sait le français s'initie aisément à n'importe laquelle de ces langues. Dans tous les pays de l'Europe continentale, surtout en Russie, et dans l'Orient, la langue la plus utile de toutes, c'est la française. Il faut aussi la connaître pour lire les revues techniques de France traitant de questions et de travaux universels, alors que les revues techniques de l'Amérique se limitent aux entreprises des Etats-Unis.**"



Eglise et presbytère de Saint-Léon

LA PART DU CANADA

M. Omer Héroux, dans le **Devoir**, commente une attaque d'un certain Philippe Millet, contre les Canadiens français, parue dans l'**Oeuvre** de Paris, et où l'on parle de la profonde déception que cause en France l'attitude (des Canadiens français) à l'égard de la guerre.

M. Héroux, discutant uniquement sur les faits, abstraction faite des principes, rappelle que le Canada a fourni plus de 420,000 volontaires mobilisés pour des fins directement militaires; que ce pays neuf a triplé sa dette politique du seul fait de la guerre; qu'il a vu toute sa vie économique compromise pour 50 ans à venir, de l'aveu même des partisans de la guerre. Et la part des Canadiens français dans ce fardeau est plus lourde, parce que leurs familles plus nombreuses souffrent plus fortement des impôts et parce que leur attachement au sol les forcera à rester au Canada, qu'ils ne quitteront pas, comme des milliers d'Anglo-Canadiens.

Quant à la contribution du sang, les 14,000 volontaires canadiens-français, chiffre minimum de nos soldats qui "se battent" véritablement, chiffre vraisemblablement inférieur à la réalité, représentent pour la France 280,000 hommes. Et cependant M. Millet, ignorant même la distinction élémentaire à faire entre les **British born** et les **Canadian born**, écrit que "le nombre des volontaires que (les Canadiens français) ont fourni à l'armée est si dérisoire que, par égard pour eux, il vaut mieux ne pas les préciser."

L'offrande volontaire de la charité n'a pas été moins généreuse de la part des nôtres. Les souscriptions au Fonds patriotique et aux oeuvres de la Croix-Rouge canadienne, ainsi que l'expédition de centaines de mille pièces de vêtements, ont revêtu un caractère de si ardente sympathie qu'il est pour le moins regrettable de lire sous la plume de ce M. Millet que "le seul point de l'Amérique du Nord où l'on n'épouse pas avec ardeur la cause de la France est celui où l'on parle notre langue."

"Est-il besoin d'ajouter que nous ne faisons point de M. Millet le représentant de l'opinion française", ajoute M. Héroux. "Un vrai Français pourrait ignorer beaucoup de choses et ne rien comprendre à l'ensemble des motifs qui commandent dans cette guerre l'attitude des Canadiens français; il pourrait même commettre l'imprudence de s'aventurer en terrain inconnu et risquer de blesser ainsi de fières susceptibilités. Mais, avant d'adresser aux vivants des reproches, il s'inclinerait devant cette charité, devant ce sang, devant ce deuil."

La paroisse de Bruxelles a aujourd'hui une population de 550 âmes, tous fermiers. Un très grand nombre sont sans dette. Il y a une église, trois écoles et un couvent. Graduellement nous étendons les limites de la paroisse.



Ecole des garçons à Saint-Pierre Jolys

LE COIN DES DAMES

C'EST bon, la maison, quand il pleut et qu'il fait tempête audehors, comme ce soir. On se dit qu'on va faire une bonne veillée: de lecture, de musique, de couture, de n'importe quoi, pourvu qu'on reste chez soi... Moi, je voulais coudre ce soir. Mais je me suis souvenue à temps que je devais ma visite hebdomadaire au Coin des Dames... et me voilà. Bonsoir, la compagnie.

J'ai donc laissé là, dans son coin, à elle, ma machine à coudre, joliment tentante, savez-vous, par les soirs de pluie. Quelle bonne invention! Que de points longs, courts et moyens, à volonté, elle peut nous faire! Quelle somme d'ouvrage elle nous présente dans bien peu d'heures!

Souvent, en faisant tourner la roue de la mienne, à une vitesse étourdissante, je l'avoue, je me demande ce que faisaient nos arrières grand'mères qui n'en avaient pas...

Ces aïeules, je me les représente toujours comme de bonnes petites vieilles un peu ridées, aux yeux doux, aux cheveux blancs, tels que de la neige, sur lesquels est posé une gracieuse coiffe de dentelle; lunettes sur le nez, regardant par-dessus quand elles n'étaient pas occupées à compter des mailles de leur tricot ou à faire d'innombrables et fins remplies sur la toile fine tissée de leurs mains vénérables. Heureuses grand'mères, quelle forte dose de patience et de persévérance avait donc été déposée dans votre berceau pour faire beaucoup de choses bien plus compliquées qu'aujourd'hui, et que nous, vos petites-filles, n'aurions pas le courage d'entreprendre!

Songez-vous, amies, à l'énorme quantité de bouts de fil qu'elles ont glissés dans le trou d'une aiguille?... Je doute qu'elles aient jamais pris des "aigiullées de paresseuse" comme ça m'arrive quelquefois, quitte à grogner, quand il s'y forme des noeuds, quand elles s'usent et cassent...

Oui, nos aïeules étaient habiles... Mais c'est qu'elles savaient vivre aussi. Elles n'étaient pas mondaines... et le temps que nous perdons trop souvent, en futilités, à la lecture de romans à sensation, ou à la fréquentation des théâtres, elles savaient l'employer sagement, en confectionnant des vêtements pour leurs vieux et leurs "petits-fieus", tout en balançant de leur pied le château du ber... Aussi avaient-elles beaucoup de satisfaction à regarder le linge bien empilé et sentant bon qui garnissait les tablettes de leurs armoires...

J'ai ouï dire que le bon Dieu leur avait donné des doigts de fées qui savaient parfaitement joindre l'agréable à l'utile... Elles brodaient à merveille, mieux que nous ne savons le faire aujourd'hui, et puis elles confectionnaient des ouvrages d'une délicatesse inouïe... et tout cela avec tant d'adresse et de souplesse qu'elles n'auraient envier en rien nos moyens de vitesse.

J'aimerais voir tout de même les figures qu'elles feraient, ces chères vieilles, si elles revenaient, en face de toutes ces machines plus étonnantes les unes que les autres, et qui nous font vivre plus vite...

L'homme est grand, sans doute, par ce génie qui lui vient de Dieu. Mais je ne puis empêcher que ces visions de paix d'autrefois ne fassent tourner la roue de ma machine à coudre toujours moins vite, et ne me dévoile un monde de bonheurs que l'entrechoquement des inventions modernes n'apporte pas. Et quand je suis bien lasse, ou bien triste, j'ai des regrets fous de n'avoir pas vécu à cette époque de vie heureuse et sainte de nos saintes aïeules.

Allons, est-ce que je deviendrais une ingrate à l'endroit des moments délicieux que me fait goûter la vie d'aujourd'hui?

JACQUELINE DES ERABLES

10 octobre 1917.

LE zèle chez nous, femmes, a-t-il ralenti, ou notre dévouement pour la cause de la charité a-t-il capitulé devant l'égoïsme? On serait tenté de le croire, si l'on en juge par l'assistance des dames et des demoiselles de la paroisse, à une assemblée de couture pour les orphelines. Les termes dont on s'était servi pour annoncer cette réunion étaient assez éloquents, il me semble, pour toucher les coeurs les plus indifférents et mettre au-dessus de notre bien-être personnel, le noble et digne but de la charité. Bien comptées, neuf dames étaient présentes, et les demoiselles.... eh! bien, elles brillaient par une absence très évidente à l'oeil...

Quand l'on parle de charité, il faut commencer par la pratiquer soi-même, et à l'exemple d'un saint curé de campagne qui dernièrement, voyant un grand nombre de bancs vides dans son église, à la grand'messe, disait: "Je ne veux pas faire de jugement téméraire, je ne veux pas manquer à la charité; je vais simplement penser que mes paroissiens sont malades ou qu'ils ont des malades chez eux." Il y a donc beaucoup de malades dans notre ville.

La charité chrétienne ne consiste pas tant à dénouer les cordons de sa bourse, y puiser quelques sous, quelques piastres, pour les donner à une main gantée qui sollicite l'aumône; non, c'est de la charité active que l'on demande de nous: simplement le secours de notre aiguille pour confectionner des vêtements pour ces petites qui n'ont pas de parents.

Pendant que le fléau de la guerre secoue et brise l'Europe toute entière, nos sympathies se tournent naturellement vers ces pauvres affligés de là-bas, mais nous ne devons pas pour cela négliger les nôtres. On dira: elles ont les bonnes Soeurs qui en prennent bien soin. Admettons le fait, car ces chères petites sont entourées de tendresses et de dévouement inlassable, mais remarquons aussi que le nombre de ces orphelines augmente et que les bonnes religieuses ne peuvent tout faire. De plus, on demande le secours de notre aiguille pour que nous ayons notre part de faire du bien, pour nous faire participer à la tâche, un peu lourde parfois, mais toujours sublime, de la Soeur de Charité. Ces quelques heures de couture que l'on nous demande une fois par mois, c'est bien peu, quand on considère le nombre de minutes que nous perdons inutilement chaque jour.

Ranimons notre zèle, soyons généreuses pour ces petites qui n'ont plus de mère, et prenons pour devise ces paroles d'un grand saint: "Il faut assister les pauvres de la main et du coeur."

GERTRUDE.

A LA MAISON

A la veille de prendre nos quartiers d'hiver, il est opportun pour toute femme d'organiser son "chez-elle" avec le souci du confort, de la gaieté et de l'élégance. Songeons que l'hiver est long, que nous gardons la maison plus entièrement et que nous devons prendre des mesures pour que nos pièces soient attrayantes afin de garder chez nous ceux qui l'habitent.

De l'espace, de la clarté, de la simplicité, voilà des qualités essentielles pour l'arrangement d'une maison, et c'est un vrai plaisir pour toute maîtresse de maison de rafraîchir les rideaux, les draperies, les coussins, de rendre enfin la maison si coquette que notre famille se hâtera d'y revenir vu que l'on est si bien chez nous.

C'est l'occasion de donner libre cours à notre bon goût, car nous, femmes, avons toutes plus ou moins des notions de la beauté, et c'est un art, un véritable talent que de savoir arranger une maison suivant les inclinations et le goût de ceux qui l'habitent.

Ce n'est pas la richesse des meubles, la somptuosité des tissus qui rendent les appartements agréables; non, c'est l'harmonie de l'ensemble. Il faut que la teinte du papier de tenture se fonde avec la couleur des meubles et des tapis; que l'habillement des fenêtres complète l'apparence de l'intérieru. Des rideaux jolis et bien drapés donnent le fini à un appartement.

Il faut aussi se mettre en garde contre l'accumulation des bibelots sans valeur, de cadres dépourvus d'art et de cartes postales qui encombrent certains murs et qui n'ont de valeur que pour la personne qui les a reçues.

Donc, peu de meubles, mais disposés avec goût! A bas les tentures, les draperies lourdes qui sont des nids à poussière et qui ont cessé de plaire au nom de l'art et de la santé. Un portrait par-ci, par-là; des fleurs un peu partout, jettent de la vie et de la gaieté et donnent à la maison un cachet d'élégante simplicité.

En parlant d'habillement de fenêtres, on ne saurait trop recommander les rideaux blancs de simple mousseline, de tulle ou de linons, ornés de broderies qui sont devenues très en vogue ces dernières années et qui s'harmonisent si bien avec toutes les nuances d'un appartement et qui sont si recommandables au point de vue hygiénique.

Gertrude.

DE LA MODE

La vogue du manteau long et ample ne diminue pas. Ses emmanchures sont larges et confortables. Son côté pratique est le grand col pouvant se fermer sous le menton. Le drap militaire, le velours de laine, le "covert-coating" sont les tissus employés pour les manteaux de de genre.

* * *

Le manchon est de plus en plus petit.

* * *

Les tricots de laine sont toujours à la mode mais malheureusement ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Celles qui sont habiles avec le crochetage peuvent facilement se payer ce luxe, car les patrons se vendent et avec un bon modèle ils sont faciles à tricoter.

* * *

Les petits chapeaux sont particulièrement aimés, cette saison. Ils s'enfoncent bien sur les cheveux, ce qui est très pratique, pour braver nos grands vents d'automne. La plupart de ces chapeaux sont en velours noir, simplement garnis d'un ruban de soie cordée de la même nuance. Pour les chapeaux plus élégants le castor et la peluche sont employés. Les garnitures en sont très sobres.

RECETTES

"Crème au riz"

Après avoir lavé soigneusement trois cuillerées à soupe de riz, faites-le tremper une heure dans de l'eau froide, essuyez-le et faites-le sécher. Une fois bien sec, pilez-le en poudre. Faites bouillir une chopine de lait avec une cuillerée à thé de vanille et une demi-tasse de sucre, jetez-y alors le riz tout doucement, de manière à ce qu'il épaississe sans agglomération. Epépinez et coupez en petits morceaux des raisins de Malaga, coupeg également des fruits confits et ajoutez au riz quand il commence à être cuit. Battez quatre jaunes d'oeufs dans une cuillerée à soupe de lait et ajoutez au riz en laissant sur le feu le temps nécessaire pour la faire prendre. Mettez la alors dans un plat allant au four, laissez la refroidir, recouvrez-la de blancs d'oeufs battus en neige très ferme. Saupoudrez de sucre et faites dorer au four.

* * *

Beignets économiques

Faites cuire en robe de chambre une douzaine de pommes de terre. Une fois cuites, épluchez-les, écrasez-les, ajoutez une demi-cuillerée à thé de sel, et ensuite pétrissez avec assez de farine pour obtenir une bonne pâte à rouler.

Roulez mince et faites cuire dans de la graine bouillante. Retirez les beignets et saupoudrez de sucre en poudre. Servez bien chaud.

* * *

Croquettes aux pommes de terre

Preneze trois tasses de pommes de terre écrasées, une demi-tasse de céleri haché bien fin, un petit oignon haché fin, un oeuf bien battu, ainsi que du poivre et du sel. Mélangez bien. Mettez en croquettes; saucez dans un oeuf battu, roulez dans des miettes de pain et faites cuire dans de la friture bouillante.

UNION CANADIENNE

Nous avons eu le plaisir d'entendre dimanche soir le sergent Guillaume Charette nous donner une conférence des plus intéressantes sur ses impressions de voyage, de combat et de séjour dans les tranchées. Une foule nombreuse, plus nombreuse qu'on ne s'y attendait, — un grand nombre fut obligé d'entendre cette conférence debout, — s'était rendue pour écouter l'ami Charette.

Tous les lecteurs connaissent le conférencier, et il est inutile de rappeler ici ce qu'est Guillaume Charette, qui, au cri d'alarme poussé par la France et l'Angleterre, sacrifiait cette position d'avenir qu'il occupait pour aller combattre le Boche victorieux et répandre son sang, s'il le fallait, — et cela arriva. M. Charette fut blessé plusieurs fois, — pour la civilisation, pour la France, toujours un peu la mère de toutes les personnes qui ont dans les veines le sang glorieux des Gaulois, le sang valeureux des nobles Francs. C'est avec un intérêt toujours grandissant que les auditeurs tendirent leurs oreilles attentives au récit du sympathique conférencier. On le suivit ainsi, quittant son pays en compagnie du premier contingent canadien, les yeux pleins de larmes tournés vers ce sol qui l'a vu naître et qu'il ne reverra peut-être jamais, faisant un salut d'adieu aux amis lointains de Saint-Boniface, à ses parents, à sa famille, à tout enfin ce qu'il avait de cher et d'aimé sur cette terre.

Brièvement il nous raconta son séjour sur l'océan, et son arrivée en Angleterre, où la populace, à l'annonce de l'arrivée des Canadiens, se précipitait en foule pour venir acclamer ces héros d'outre-mer, ces volontaires.

Le séjour en Angleterre n'est pas agréable. On dit le climat brumeux, mais le conférencier l'appelle pluvieux. A peine ont-ils pu apercevoir, pendant les mois qu'ils demeurèrent sur l'île, le soleil, qui est supposé briller pour tout le monde. La traversée en France, l'accueil du peuple français et belge, nations essentiellement chrétiennes et religieuses, enfin, la vie dans les tranchées nous furent racontées avec soin et précision. Des anecdotes humoristiques pendant cette narration amenaient chaque fois un sourire et des applaudissements.

Nous aurions aimé entendre l'ami Charette nous dire en quelles circonstances il avait été blessé, mais sa modestie nous priva de cette satisfaction à notre curiosité. Le conférencier nous parla bien peu de lui-même dans sa conférence; il ne nous parla pas du rôle qu'il avait joué dans ces grandes batailles livrées en 1915, lorsque les Allemands se précipitaient avec des efforts toujours redoublés sur Calais et Dunkerque, et qu'ils furent arrêtés par le courage et la ténacité des troupes alliées, parmi lesquelles nos troupes canadiennes. Notre conférencier a aussi pris part à la bataille terrible de la Somme; c'est là, croyons-nous, qu'il fut blessé. Grâce à l'ami Charette, nous avons pour ainsi dire assisté à ces horribles batailles, au bombardement de la ville d'Ypres, et des autres villes, maintenant presque complètement détruites.

A tous les points de vue, cette conférence fut un succès et l'Union Canadienne ne peut trop remercier le conférencier de nous avoir donné un travail si instructif, si intéressant, si renseigné et si bien donné.

M. le président de l'Union Canadienne, M. Papineau, en termes choisis, fit la présentation du conférencier au public, et un chaleureux accueil lui fut accordé.

M. le président du Comité Littéraire, M. Beaupré, avec une éloquence digne de lui, remercia, au nom de l'Union et des auditeurs présents, le conférencier d'avoir bien voulu nous donner une conférence si intéressante, et on se sépara, content d'avoir passé une très agréable soirée.

RETOUR DE L'EST

M. Albert Dubuc, avocat, est de retour d'un voyage dans l'est. Il est maintenant à son bureau, 615 Edifice McIntyre.

AVIS

AVIS CONCERNANT LA SUCCESSION DE JOSEPH HAMELIN, Sr, DECEDE

Avis est par les présentes donné, en vertu des dispositions du "Manitoba Trustee Act", à tous les créanciers et à toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du dit Joseph Hamelin, sr, décédé, mort à la paroisse de Sainte-Anne, en la province du Manitoba, le ou vers le 22ème jour d'août, 1917, et dont l'exécution du testament a été remise à François Larocque, du village de Thibaultville province de Manitoba, et Alfred Lemay, du village de Saint-Lazare, province de Manitoba, cultivateurs, par la cour de subrogation de Saint-Boniface, province de Manitoba, d'avoir à envoyer, poste payé, ou par remise au bureau de MM. Beaupré & Bétournay, 312, Edifice McIntyre, en la ville de Winnipeg, Province de Manitoba, le, ou avant le 21ème jour de novembre 1917, leurs noms et prénoms, adresse et identification, et, par écrit, les détails complets de leurs réclamations, la nature des garanties, s'il y a en leur possession, et cela dûment vérifié par une déclaration selon les statuts.

Et qu'avis soit pris que le 21 novembre 1917, les dits François Larocque et Alfred Lemay distribueront les biens du dit Joseph Hamelin, sr, décédé, entre les personnes y ayant droit, ne tenant compte que des réclamations dont ils auront alors connaissance, et qu'ils ne seront responsables d'aucune créance d'une personne ou de personnes dont ils n'auront pas reçu avis à cette date.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 11ème jour du mois d'octobre 1917.

FRANCOIS LAROCQUE et ALFRED LEMAY.
Par BEAUPRE & BETOURNAY, leurs procureurs.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

XXXIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., XVIII, 23-35)

En ce temps-là, Jésus dit: Le royaume du ciel est semblable à un roi qui voulut se faire rendre compte par ses serviteurs. Quand il eut commencé, on lui en présenta un qui devait dix mille talents; et comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'il fût vendu avec sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, pour acquitter sa dette. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le suppliait en ces termes: Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Le roi, touché de compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette. Ce serviteur, à peine sorti, trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, le saisit à la gorge et l'étouffait presque, en disant: Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à ses pieds, lui faisait cette prière: Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Mais l'autre ne le voulut point, et il le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il l'eût payé. Les autres serviteurs, voyant ce qui se passait, en furent profondément affligés, et racontèrent à leur maître tout ce qui venait d'arriver. Alors son maître le fit venir, et lui dit: Méchant serviteur, je t'avais remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié; ne devais-tu donc pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi? Aussitôt le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du coeur.

LES VRAIES CAUSES DE LA GUERRE ET LA PROVIDENCE

Dans un lumineux article des **Etudes**, revues des jésuites, français, le R. P. Antonin Eymieu démontre admirablement quelles sont les vraies causes de la guerre et justifie parfaitement la Providence d'avoir permis le cataclysme présent.

Nous résumons cet article pour nos lecteurs.

"Cette guerre est bien comme les autres, un conflit armé entre des nations, mais elle est en outre quelque chose de plus grand, de plus profond: une de ces grandes crises par lesquelles se dénouent violemment les difficultés accumulées peu à peu par les erreurs, les mauvaises passions, les intérêts égoïtes de plusieurs générations. (1)

"La guerre, cette guerre gigantesque, folle, abominable est l'aboutissement, la fleur terminale de la civilisation sans Dieu."

Cette guerre n'aurait pas pu naître au moyen âge. Les chrétiens de cette époque étaient hommes et pécheurs, mais ils ne mettaient pas leur fin dernière dans l'argent, leur espérance dans les découvertes de la science, ils voyaient clairement quel était le seul bien du coeur humain, quelle était la destinée de l'homme et les conditions du bonheur.

"La vieille Europe était pauvre. Elle possédait en tout 600 tonnes d'or. Les horizons commerciaux se fermaient dans un cercle étroit.

"Le temps à cette époque n'était pas de l'argent. Les hommes du moyen âge avaient tous la grande espérance, celle qui donne la foi pleine et tranquille. Ils savaient le but de la route et que si parfois la route était dure, le but était sûr et assez beau pour valoir l'effort.

"L'or et la science, en leur ouvrant d'autres perspectives sur la terre, ne les obligeaient pas à fermer le ciel."

L'homme du moyen âge savait prier, se spiritualiser. Il savait de science humaine et surhumaine que Jésus-Christ disait les paroles de la vie éternelle. Il savait que celui-là ne pouvait être qu'un Dieu qui connaissait toutes les aspirations du coeur de l'homme et savait les remplir, que celui qui soulevait l'âme des mystiques et des contemplatifs à des hauteurs morales que nous ne faisons que soupçonner n'était pas trompeur et un faux prophète. La divinité de Jésus éclatait de partout dans la civilisation du moyen âge. Mais quelle chute depuis!

"Luther, d'un geste brutal, a fermé le ciel.

"Il s'est affranchi du pape et de l'Eglise de Jésus-Christ. Le libre examen permet à chacun de répéter la voix du Christ et de se faire une croyance à sa guise. C'était la cognée enfoncée à la racine de l'arbre planté par le Christ, c'était un explosif placé à la base de toute croyance et de toute raison.

"Les héritiers de Luther n'ont eu qu'à suivre son principe pour nier peu à peu tous les dogmes, toutes les morales, toutes les attitudes et pour aboutir à cette fameuse philosophie allemande faite de tous les délires de l'esprit.

"Les idées allemandes ont franchi les frontières. Peu à peu les évangiles de folie ont retenti dans le monde moderne. L'unité morale de la chrétienté est à jamais brisée. On s'est acharné à masquer la lumière, à faire insolubles les problèmes de la destinée, à détrôner Dieu. La philosophie et la science, l'histoire et la préhistoire, l'érudition et l'exégèse, la législation et la politique, les écoles et les universités, les journaux et les livres, les théâtres et les cinémas, les salons et la rue, tout a été mobilisé contre Dieu. On l'a exilé des relations internationales, on l'a exilé de la société, on a biffé son nom, on a proscrit son souvenir, partout, dans la loi, dans les tribunaux, dans les hôpitaux, dans les cimetières: ni pour proclamer le devoir, ni pour dire la justice, ni pour consoler la souffrance, on n'a pas voulu de lui."

Comme aux premiers siècles de notre ère, Dieu n'est plus servi que par une élite qui doit conquérir sa foi et défendre sa vertu contre la poussée permanente et formidable de tout le paganisme ambiant.

Et ce paganisme uni au culte de la science et de l'or: voilà les trois caractères essentiels de la civilisation moderne.

Ayant chassé Dieu, l'homme s'est adoré lui-même, il a voulu son paradis sur la terre.

"Le plaisir: tel fut le paradis rêvé." Pour jouir il faut de l'or, du progrès matériel. Pour hâter l'âge d'or, on a travaillé dix fois plus que nos aïeux, acceptant dans le bureau, la mine ou l'atelier, des tâches de forçat.

"La civilisation moderne, matérialiste, est tendue tout entière vers le progrès quantitatif, vers le colossal.

"Toutes les forces vives des peuples sont employées à produire des articles de commerce."

Une nation s'est dressée, la Prusse, devant laquelle tous les peuples ont salué l'idéal de la civilisation moderne.

"Les fils de Luther se sont prêtés depuis quarante-cinq ans à l'organisation industrielle et sociale la plus colossale; ils sont devenus sans conteste le modèle du rendement dans le colossal et dans la camelote, l'article à bas prix défiant la concurrence.

"La civilisation moderne a secoué le joug de la morale, mais elle s'est livrée aux conflits de la force. Le dédain ou la haine de Dieu faisant le malaise sans remède, la grande crise devait venir qui mettrait en péril l'existence même de notre civilisation.

"L'orgueil et les appétits de l'Allemagne grandissaient. S'appuyant sur le marteau de la force, elle s'est attribuée la mission de dominer le monde, mais à la moderne, en l'organisant à son profit. Elle a fini par concevoir la planète tout entière comme une usine exploiter sous sa direction et pour son compte. Elle était convaincue que rien ne résisterait à la force allemande, elle crut le moment venu. Il ne fut pas question de droit ni de devoir."

La guerre est venue et nous en sommes les témoins épouvantés.

Les peuples attaqués, obligés de se défendre, ont vu ce que pouvait produire l'or et la science sans Dieu.

La science et l'or devaient procurer à l'homme le paradis sur terre et cette science et cet or mal employés n'ont abouti qu'à "un déluge de sang, à des chairs qui volent en lambeaux, à une pluie de fer qui déchiquète les forêts, abat les cathédrales et fait flamber les villes.

"L'ordre violé se venge; un jour ou l'autre, et l'idole retombe sur la tête du faux adorateur et l'écrase."

L'homme avait mis son espérance en l'or, mais l'or s'évapore au creuset des industries de guerre.

"On a calculé qu'à la date du 31 décembre 1916, la guerre avait coûté aux belligérants 300 milliards de francs: la valeur de cent mille d'or."

Les hommes ont cherché leur bonheur et leur fin dernière ailleurs qu'en Dieu, ils sont tombés dans l'excès des maux, dans une fournaise telle qu'on n'en avait pas vu de pareille depuis l'origine du monde.

"Mais, dira-t-on, si Dieu n'est pas responsable de la guerre, il pouvait l'empêcher; et le pouvant, pourquoi ne l'a-t-il pas fait?"

Non, la Providence n'était pas tenue d'empêcher cette guerre.

Qui sont ceux qui incriminent la Providence?

"Ce sont les coupables, les jouisseurs qui ont mis Dieu hors de leur vie, les sectaires qui se sont acharnés à le mettre hors de la société, ceux qui ont semé le vent et qui s'indignent de récolter la tempête, ceux qui voyaient dans le moindre miracle une intrusion abusive de Dieu faisant échec à la science et au déterminisme, et voilà que tout à coup ils réclament une série ininterrompue de miracles pour sauver les peuples de l'impasse où leur athéisme les a conduits.

"On ne peut pourtant pas demander que l'égoïsme, le mépris de la morale ennoblissent les âmes; que le voeu exclusif de jouir, le culte de l'argent assurent le triomphe du droit, que les passions débridées établissent entre les hommes et les peuples des relations impeccables, que le vice produise les mêmes conséquences que la vertu, ni que l'arsenal de la **Défense laïque** remplace les canons pour tenir l'énenmi hors des frontières."

On ne peut demander que Dieu présent ou absent, obéi ou blasphémé, rien ne soit changé dans la figure morale de ce monde.

On ne peut pas demander à Dieu de s'employer à coup de miracles, à consacrer ces absurdités, à donner aux âmes la conviction que le péché ne compte pas.

Si la France attaquée si injustement avait respecté les lois de la vie et avait eu soixante millions d'habitants, l'Allemagne ne l'aurait pas probablement attaquée.

Dieu ne doit aucun miracle à ceux qui se sont acharnés à le mettre hors la loi et le pays.

Bien des innocents, des victimes héroïques sont mortes pour la défense de la patrie, mais Dieu leur a donné une vie qu'ils eussent voulu obtenir au prix de mille morts.

La France pouvait éviter la guerre en capitulant tout de suite et sans combat. Mais elle eût renlée son histoire et son destin. Elle s'est dressée avec le bon droit de sa cause. La guerre a retrempé ses énergies, et elle est apparue grande et belle aux yeux de tous avec son patriotisme et sa bravoure.

Mais une tache indélébile la souille. Il faut qu'elle dépouille sa neutralité officielle injurieuse à Dieu, il faut qu'elle proclame les droits de Dieu, qu'elle se mette à genoux, qu'elle reconnaisse son erreur monstrueuse, qu'elle redevienne chrétienne officiellement, car il n'y a pas d'autre manière d'honorer le vrai Dieu, sinon les mêmes errements conduiront aux mêmes désastres.

Ni le culte de la démocratie, ni le progrès matériel, ni l'or, ni la science ne procureront la sécurité et la paix.

Il n'y a qu'une bonne politique: servir Dieu, Jésus-Christ et l'Eglise, hors de là, c'est la fausse voie.

(1) G. Ferrero, la **Guerre européenne.**

RESPECT AU CLERGE

(La **Semaine Religieuse**, Québec) (Traduit de l'anglais)

"A l'Editeur de la **Semaine Religieuse de Québec.**

"Montréal, 16 août 1917.

"Cher Monsieur,

"Mon attention a été attirée sur un de vos récents articles relatif à la diminution évidente et progressive du respect manifesté à l'égard du clergé.

"Il me semble que sur ce sujet le clergé lui-même a quelques reproches à se faire.

"Autrefois le curé connaissait tous ses paroissiens; il marchait les yeux grands ouverts, ne manquant point de saluer tout le monde, et recevant le salut de tous. Aujourd'hui, en général, le prêtre marche la tête basse et les yeux au trottoir. Je devine bien quelle a été la cause principale de ce changement d'attitude de nos prêtres. L'un des idéaux de certains protestants est, semble-t-il, le mépris du prêtre catholique; ces protestants considèrent comme un de leurs devoirs de parler mal du prêtre et de l'insulter. Or, une couple d'insultes suffisent à persuader à un homme dont la fermeté de volonté n'est pas la vertu dominante d'éviter d'attirer l'attention. D'autres trouvent fastidieux dans les villes d'avoir à multiplier les saluts. Telle est la cause ou l'une des causes qui poussent les prêtres en général à passer leur chemin sans regarder autour d'eux et à provoquer par réaction l'indifférence et le manque d'égards.

"Autre observation: Beaucoup de prêtres n'accordent aucune attention aux petits enfants. Et pourtant le Maître n'a-t-il pas dit: "Laissez venir à moi les petits enfants; le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent?"

"Lorsque j'étais un petit garçon de cinq ans, il y avait dans notre paroisse un curé qui aimait beaucoup les petits enfants. Il s'arrêtait dans les rues du village et nous adressait la parole; quand il sortait en voiture il nous faisait monter avec lui. Aussi l'adorions-nous tous, et notre amour pour notre église s'en augmentait d'autant.

"Lorsque ce curé fut changé, son successeur qui n'aimait point les enfants ne fit pas attention à nous dans les rues et nous traita froidement. Ce fut pour nous un crève-coeur.

"L'autre jour, j'observai dans la rue Saint-Laurent, près de mon magasin, deux fillettes qui jouaient à la poupée sur le trottoir. Un prtre passa par là; elles se levèrent, sourirent et firent la révérence; mais le prêtre n'y fit nulle attention, et j'entendis les petites qui se dirent: "Il ne nous regarde pas."

"Une paèrs-midi du mois d'octobre dernier, je vis une troupe d'écoliers accompagnés de leurs maîtres passer en promenade devant l'église du Gésu. Je m'arrêtai pour les observer et les comptai; ils étaient quarante-six; eh bien! aucun d'eux ne leva son chapeau pour saluer Notre-Seigneur.

"Dans une autre circonstance, je rencontrai une troupe de séminaristes passant devant l'église des Franciscains. Aucun d'eux ne salua. Vingt-cinq minutes plus tard, au contarire, me trouvant près de l'église de Sainte-Cunégonde, voilà bien que je rencontre trois petits Canadiens qui se battaient et se bousculaient par manière de jeu. En arrivant devant l'église, ils s'arrêtèrent, se découvrirent puis poursuivirent leur route et leur jeu.

"Je me sovienus que, il y a quatre ans, j'étais à New-York et m'arrtai sur le trottoir, en face de la magnifique cathédrale de Saint-Patrice, pour étudier et admirer ce monument.

"Au bout de cinq minutes, mon attention fut distraite par une bonne femme qui tout en se traînant au milieu du torrent des passants, salut la cathédrale par un signe de croix. Après elle passèrent deux hommes de compagnie; l'un d'eux salua, l'autre regarda à qui allait le salut et leva son chapeau à son tour. Au fait, il ne se passait pas une minute sans qu'un homme ou un enfant ne trouvât, malgré la presse de la foule et du temps, le moyen de saluer et peut-être de murmurer quelque prière dans ce New-York si agité.

"Les Juifs, autrefois, devinrent si familiers avec Dieu qu'ils décidèrent qu'ils n'ôteraient point leur chapeau dans la "Maison de leur Père"; et aujourd'hui encore ils demeurent couverts dans leurs synagogues; ce qui nous paraît, à nous chrétiens, peu respectueux.

"Il nous semble que la jeunesse catholique de nos jours, devenant semblable aux Juifs d'autrefois, se familiarise un peu trop avec les choses saintes et avec Dieu, ce qui entraîne, comme conséquence, une diminution du respect dû à ceux qui lui sont consacrés et qui dirigent son Eglise.

"Et, pourtant, les sacrifices et le dévouement dont notre clergé catholique n'a jamais cessé, à travers les siècles et les divers régimes, de donner la preuve, méritent bien à eux seuls que les fidèles chrétiens leur prodiguent tous les témoignages de respect.

Votre...

James W...

La lettre ci-dessus si pleine d'observations justes et mesurées nous a paru digne d'être publiée sans commentaires.—N. de la R.

LA LANGUE DE PREDICATION

La **Revue dominicaine** du mois de septembre contient une intéressante étude du R. P. Auguste Leduc sur la langue et la prédication. "On ne saurait trop le répéter, affirme l'auteur, l'Eglise catholique n'a pas de langue officielle de prédication; chaque peuple, ou plus justement, chaque groupe de fidèles peut entendre la parole de Dieu dans sa longue, lorsqu'il est possible de le faire." Et l'article cite quelques textes de Conciles généraux et de Papes à l'appui de cette assertion.

Le Concile de Latran donne à ce sujet la règle générale suivante: "Parce qu'en beaucoup d'endroits, dans une même ville ou un même diocèse, sont mêlées des populations de **langues différentes**, ayant unité de foi sous variété de rites et de coutumes, **nous ordonnons expressément** que les évêques de tels diocèses ou villes fournissent à ces populations **des hommes aptes** à célébrer les offices, à administrer les sacrements à instruire de parole et d'exemple, **selon les différents rites et les différentes langues.**"

Rappelons aussi le décret, dont la précision et l'importance sont hors de pair, du Concile de Trente, le dernier en date des grands conciles réformateurs. "Afin que le peuple fidèle reçoive les Sacrements avec **plus de respect et de dévotion**, le Saint-Concile **ordonne** à tous les évêques non seulement d'en expliquer eux-mêmes l'usage et l'efficacité, mais aussi de voir à ce que tous les curés fassent de même, et s'attachent avec zèle et prudence à cette explication **qu'ils feront même en langue vulgaire**, s'il est besoin et si cela peut se faire commodément; le Saint-Concile ordonne aussi que les jours de fête ou de solennité, à la messe ou au service divin, les curés expliquent en langue vulgaire le texte sacré et tous les avis nécessaires au salut." C'est sur ce dernier texte que s'appuya jadis Mgr Stablewski, archevêque de Posen, pour résister au gouvernement allemand qui avait interdit la prédication en langue polonaise.

Et non seulement aucun autre concile général n'a révoqué ces lois canoniques, mais les souverains pontifes ont souvent, depuis, rappelé les mêmes principes. L'auteur ajoute les uns aux autres les témoignages des papes Grégoire XIII, Clément VIII, Urbain VIII, Léon XIII, Pie X et enfin Benoit XV. Ce dernier est d'autant plus probant pour nous qu'il émane d'un document adressé "Aux ordinaires d'Amérique".

"En 1915, écrit le R. P. Leduc, le Souverain Pontife, soucieux comme l'avait été l'année précédente son prédécesseur, du salut des émigrants italiens, constatait avec douleur "que depuis quelques années des centaines de milliers d'Italiens ont perdu la foi, en Amérique". L'une des causes de ce désastre, au témoignage du Pape, est que "les émigrés italien, bien qu'ils apprennent assez vite la langue locale pour les nécessités de la vie, n'en acquièrent cependant presque jamais une pleine connaissance, d'où **ils sont privés de la confession et de la prédication de la parole de Dieu**; et le Souverain Pontife continuait: "Le seul remède c'est de trouver des prêtres qui sachent l'italien, et même au besoin, les dialectes". Qu'on ne l'oublie pas, ces Italiens sont en dehors de leur pays; et cependant, le Pape déclare qu'à moins de trouver des prêtres qui sachent l'italien, les émigrés continueront à perdre la foi."

La prédication, même pour les peuples conquis, même pour les émigrés, doit donc se faire, selon l'expression de Pie X, "dans la langue de chaque groupe de fidèles attachés à une église particulière."

LES VOCATIONS QUI SE PERDENT

Les enfants ont dix, onze, douze ans. Ils commencent à se préoccuper de l'avenir; ils regardent les routes qui s'ouvrent devant eux, ils sont tout prêts à entendre les appels que Dieu leur adresse.

Un jour, le curé d'une des paroisses où je passais, regardant avec amour et tristesse ces fronts d'enfants signés de la croix du Christ, ne cessait de me répéter: "Quel dommage! il y a là beaucoup de vocations **qui se perdent.**"

Que cette réflexion est juste et digne d'une prêtre, attristé de voir, en effet, se perdre dans des voies diverses, des vies, c'est-à-dire des forces, des intelligences et des volontés, qui auraient dû donner pour la terre et pour le ciel un rendement bien supérieur à celui qu'elles pourront fournir!

Eh bien! chères enfants, voulez-vous suivre le Maître, ce doux Jésus qui s'est donné à vous, qui vous a fait entendre son appel, et dont vous avez juré d'tre le soldat? Voulez-vous?

Il y a, de par le monde, des milliers et des milliers d'enfants, qui ont une âme immortelle comme la vôtre, qui ne sont pas baptisés, qui ne savent rien de ce que le bon Dieu a fait pour eux, et qui vous attendent. Nous sommes ici quelques-uns qui avons donné notre vie à cet apostolat. Mais nous sommes trop peu nombreux pour les foules immenses qui nous réclament. Plusieurs sont déjà tombés qui n'ont pas été remplacés. D'autres ont été appelés par la grande guerre et ne nous reviendront pas. Venez vous joindre à nous!—**Les Annales Apostoliques.** (Mgr Le Roy.)

L'illustre Bossuet se fit humblement inscrire sur les registres de la Confrérie du Rosaire chez les Dominicains de la rue Saint-Jacques, à Paris, le 10 août 1680.

A la suite, il faut ranger saint François de Sales, saint Vincent de Paul, saint Jean-Baptiste de la Salle, le cardinal de Bérulle, le pieux Olier et une foule d'autres personnages de la même époque.

Henri IV, après avoir abjuré le protestantisme, reçut comme pénitence la récitation quotidienne du Rosaire. Tous ses descendants jusqu'à Louis XVI inclus, étaient inscrits comme d'office, dès leur bas âge, dans la Confrérie du Rosaire, et faisaient profession publique de cette dévotion.

Le P. de la Rue, admis un jour à l'audience de Louis XIV, le trouva récitant son chapelet. Il laissa voir son étonnement: "Vous paraissez surpris, lui dit le roi, de me voir réciter le Rosaire; je m'en tiens de la reine, ma mère, et je serais fâché de passer un jour sans m'en acquitter."

Autour de la Ferme

LA LUZERNE

Après une année d'abondance avec des prix comme nous en avons eu, le cultivateur placé son argent, puis se croise les bras, attendant son voisin pour faire un peu de jasette.

—Crois-tu! ils ont bonne mine, les pauvres gens à culture mixte. Nous, nous avons fait nos récoltes, nos labours sont prêts pour le printemps. L'hiver sera pour nous un repos bien mérité. Ces pauvres gens, eux, auront le soin de leurs animaux; tu sais si les vaches à lait en donnent du train. Avec cela plusieurs ont gelé leur blé d'Inde encore cette année; ils vont en arracher pour nourrir leurs animaux.

—Dis donc, voisin, je crois que nous nous trompons. Le garçon à mon oncle Jos est venu nous voir ces jours derniers et m'a dit les choses tout à fait surprenantes. Il paraît que le père Jos, qui a absolument la même grandeur de terrain que moi, a récolté 300 minots de blé de plus que moi; qu'en plus il a vendu dans son année pour $800 de viande et $950 de lait. Il paraît que le bonhomme avait déjà réglé toutes ses affaires avec son lait et ses animaux, avant de vendre son blé. Tu le croiras si tu veux, mais comme me dit le petit gas, il aura des animaux à vendre tout l'hiver. Paraît que par là il y a des habitants qui retirent jusqu'à $200 par mois et plus bien souvent, pour la vente du lait.

—Oui, mais cela leur fait tant d'ouvrage. Ce garçon va probablement laisser son père bientôt.

—Crains pas ça, il paraît que les jeunes là-bas ne sont pas comme les nôtres. Ils ne parlent pas de partir; ils sont plus encouragés que les vieux. Le père Jos, avant de commencer ce travail, avait bien peur de ne jamais accoutumer ses enfants à ce genre de travail; mais pas du tout. Naturellement, pour commencer, ça été rude, mais dès que le vieux a commencé à retirer de l'argent, les enfants étaient déjà habitués à leur travail. Vois-tu, les enfants ne sont pas si fous que cela. Quand ils voient leurs parents faire de l'argent et se mettre en position de préparer des établissements, ils s'attachent à leur travail.

Ne crois pas qu'ils sont en peine d'hiverner leurs animaux. Ils ont cette luzerne qu'ils hachent avec la paille; avec ce mélange ils hivernent leurs animaux plus économiquement et avec moins de travail que nous autres. Ce fourrage haché se presse dans les greniers au point qu'ils s'en logent assez à l'automne pour faire l'hivernement. Pendant que nous nous donnons tant de peine à charroyer ce foin au froid, ce petit foin que nous faisons dans la prairie, eux font leur train tranquillement; ils engraissent des animaux, les vendent, et tous les mois l'argent entre, pendant qu'ici nous sommes toujours devant rien.

Il paraît, Baptiste, que cette culture commence un peu partout et que toujours ça réussit. Les champs se nettoient; on n'y voit presque plus de mauvaises herbes. Les gens n'ont pas un morceau de terrain qui ne donne pas son rendement chaque année.

Nous devrions nous mettre à la tête d'un mouvement et faire dans notre paroisse un changement complet.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LOGEMENT DES VOLAILLES

Le degré de succès que l'on obtient de nos jours dépend de la somme d'études qui accompagne la pratique. Ceci s'applique à la production des vivres aussi bien qu'à toutes les autres industries. Le cultivateur pratique ne ridiculise plus aujourd'hui la théorie. Il en est venu à la conclusion que l'étude des livres, des feuillets et bulletins, est très utile au commençant, et souvent même très utile pour lui.

L'élevage des volailles était autrefois une science de hasard. Si les poules étaient en bonne santé et pondaient dans des endroits mystérieux, tout allait bien. Si elles ne pondaient, on en découvrait rarement la cause et l'on se débarrassait sommairement des volailles qui n'avaient pas rendu les services que l'on attendait d'elles.

Aujourd'hui la situation a changé. L'aviculture est devenue une industrie systématique soumise à des expériences et à des recherches, tout comme les autres branches de l'industrie agricole. On ne saurait désirer de meilleur guide sur les fondements mêmes de l'élevage des volailles qu'un bulletin que vient de publier le Ministère fédéral de l'agriculture et qui a pour titre "Les principes de la construction du poulailler, avec plans généraux et détaillés". M. F.-C. Elford, l'aviculteur du Dominion, est l'auteur de ce bulletin.

Il indique succinctement, avec l'aide de nombreuses illustrations, dans les 55 pages de cette brochure, comment on peut le mieux loger les volailles et ce qui est nécessaire sous ce rapport pour stimuler la ponte. S'il manque quelque chose à cet exposé concernant l'art de loger les volailles, ce doit être bien peu, car tout est passé en revue, depuis les structures somptueuses et les parcs modèles jusqu'à l'aménagement modeste des occupants de villas et de bungalows, ou de ceux qui demeurent aux alentours des villes et des cités.

Il y a non seulement des plans de construction, mais aussi des détails sur les matérieux nécessaires et les dimensions des matériaux. En somme cette brochure que l'on peut avoir gratuitement en s'adressant au bureau des Publications, ministère de l'agriculture, Ottawa, est un manuel complet sur le sujet qu'elle se propose de traiter.

LAC DU BONNET

Si, depuis quelques mois, nous nous sommes occupés de l'utile, en faisant un travail considérable de colonisation, nous essayons aussi d'y joindre l'agréable, car il est bon de temps en temps de détendre l'arc et de se permettre d'agréables passe-temps.

Nous venons d'organiser des soirées de cartes, qui, nous l'espérons, donneront un succès répondant aux efforts dépensés. La population catholique et protestante semble y apporter un grand intérêt, car nous avons eu samedi soir notre deuxième soirée de cartes, qui nous a donné un beau résultat. C'est une belle récréation pour les saisons mornes de l'automne et de l'hiver, et nous comptons sur un généreux encouragement.

Une cordiale bienvenue est assurée à quiconque désire s'unir à nous. Notre plat est petit, mais nous partageons le rôti amicalement.

Baptême

14 octobre. — Marie-Anne-Marguerite-Aimée-Henriette, fille de Joseph Desjardins et de Bibianne Gauthier. Le parrain et la marraine étaient: M. et Mme Omer Lavoie.

Un abonné.

DANS LE MONDE

Tempête de neige

Québec, 10.—La première tempête de neige de la saison s'est abattue, durant toute la journée de samedi, dans la région du bas du St-Laurent et du golfe.

A Saint-Moïse, dans le comté de Rimouski, trois pouces de neige sont tombés.

Dans quelques paroisses, aux environs de Rimouski, il en est tombé jusqu'à huit pouces, et lundi matin cette couche de neige recouvrait encore la terre.

Le navire-charbonnier "Renaud," de Matane, s'est perdu en nef durant la bourrasque de samedi, mais tout l'équipage a pu être sauvé.

Attaque Navale.

Londres, 10.—Une dépêche au "Morning Post", de Stockholm, dit que de grandes forces navales ont été remarquées dans l'île de Bornholm et au large de la côte de la Suède, ce qui donnerait lieu à une confirmation apparente des rumeurs indiquant une offensive allemande contre Helsingfors et Petrograd.

Un voyageur arrivé dans la capitale de la Suède dit qu'il a appris, d'une source de bonne foi, que des forces considérables allemandes doivent bientôt être réunies dans la Baltique, comprenant des quantités de dragueurs de mines, d'hydravions et de transports.

Le plan allemand consisterait, croit-on, à attaquer Helsingfors par terre et par mer.

Invention americaine.

Washington, 10.—Rendre les navires marchands invisibles aux sous-marins allemands, telle est la découverte, simple en soi, mais merveilleuse comme résultat, que vient de faire Thomas E. Edison, le fameux inventeur. Le navire, veuf de ses mâts, cheminées et de toute ligne de flottaison, ressemblera sur mer à un immense requin, quand il ne se confondra pas avec les vagues de l'océan.

Le fumée noire, opaque, révélatrice, s'évanouira comme par enchantement, grâce à un charbon dur qui n'en dégage pas.

La couleur atone qui recouvrira la coque donnera l'illusion qeu ce navire est une vague. Le sous-marin n'aura plus la cible bienveillante d'autrefois, qui a toujours été le navire-marchand avec ses mâts, cordages, etc.

La cargaison devra être de telle sorte à ce que la vaisseau puisse submerger de l'eau à une telle hauteur, afin que l'illusion de n'être pas ce qu'il est soit complète.

Les arrimeurs et les navigateurs one été très intéressés, et le gouvernement a déjà fait les expériences concluantes.

Mutinerie dans la flotte allemande

Amsterdam, 12. — Une mutinerie a éclaté à Wilhelmshafen parmi les équipages de quatre cuirassés allemands. L'un des navires est le "Westfalen" dont le capitaine a été jeté par-dessu bord et s'est noyé. Les équipages ont débarqué. Les soldats d'infanterie de marine ont refusé de tirer sur eux. Des soldats ont alors entouré les marins qui se sont rendus.

On signale également une mutinerie sur le cuirassé "Nurnberg", qui était à la mer. On dit que les hommes se sont emparés des officiers et se sont avancés dans la direction de la Norvège dans l'intention de se faire interner. Le "Nurnberg" a été entouré par des contre-torpilleurs et forcé de se rendre.

L'empereur Giullaume s'est rendu à Wilhemshafen et a ordonné qu'un mutin sur sept soit fusillé. Le chancelier Michaelis a intercédé et trois marins seulement ont été fusillés. Des condamnations sévères ont été prononcées contre les autres.

ALLIANCE FRANCAISE

Proposé par M. Gautier, secondé par M. Collon:

"Le Cercle de l'Alliance Française de Winnipeg,

"Considérant que la guerre actuelle, dans sa phase décisive de l'heure présente, crée des circonstances particulières;

"Considérant que ces circonstances particulières imposent à tous les amis de la France des surcroits d'activité et de sacrifices pour assurer à la victoire finale tout son éclat;

"Et afin d'adapter son esprit et son programme à cette situation, tout en proclamant plus haut que jamais son attachement à l'immortel génie du peuplefrançais,

"Décide de limiter, pour le moment, le nombre de ses séances publiques aux seules réceptions des conférenciers officiels envoyés de France."

Le Bureau fait, en même temps, un appel chaleureux à la loyauté des mebres de l'Alliance Française de Winnipeg pour qu'ils paient leurs souscriptions et, par là, permettent à l'Alliance de recevoir ces conférenciers.

Le Bureau de la Fédération de l'Alliance Française nous annonce déjà trois conférenciers pour l'hiver 1917-1918, et le Comité exécutif du Cercle de Winnipeg espère que ses ressources lui permettront d'assurer à ses membres le privilège d'entendre ces orateurs.

(Séance du Comité exécutif, du 10 octobre 1917.)

"KADAVER"

Les journaux anglais, surtout ceux de Northcliffe, et certaine presse française mal inspirée ou sensationnelle ont répété en Angleterre, en France et jusqu'ici cette légende d'Allemands fabriquant de la glycerine pour leurs explosifs avec les cadavres des soldats tués au front ou morts dans les hôpitaux militaires.

Ces journaux avaient pris le terme allemand **Kadaver** comme l'équivalent du mot cadavre, en français. Or des philologues et des linguistes, en France et en Angleterre, dans la presse sérieuse, ont établi que le mot **Kadaver** signifie **charogne** et ne s'emploie que pour les carcasses d'animaux. La presse française l'a admis depuis; mais pas les journaux de Northcliffe, non plus que le **Star** de Southcliffe.

Et voilà comment on ajoute par fantaisie au dossier déjà pourtant chargé de méfaits authentiques des Allemands!

Nous sommes bien renseignés, de ce côté-ci de l'Atlantique, sur ce qui se passe outre-mer!

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$9.00	$10.00
Ordinaire	$8.00	$9.00
Taures.—		
Choix	$8.00	$8.50
Bon	$7.50	$8.00
Ordinaire	$6.50	$7.00
Vaches.—		
Choix	$7.50	$8.00
Bon	$7.00	$7.50
"Canners"	$4.00	$5.00
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Bulls".—		
Bon	$6.00	$6.75
Ordinaire	$5.50	$6.50
"Oxen".—		
Bon	$7.25	$8.00
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$9.00	$10.00
Bon	$8.00	$9.00
"Feeders".—		
De choix	$8.50	$9.50
Bon	$7.00	$8.00
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$7.00	$7.75
Ordinaire	$6.60	$7.00
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$17.00	$17.25
Lourds	$12.00	$14.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$6.50
Truies	$8.00	$9.00
Moutons.—		
Agneaux	$13.50	$14.50
De choix	$8.00	$8.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.41
Beurre—	
Crémerie	.44
De ferme	.40
Saindoux—	
Tierçons	.26
Seau, 20 livres	$5.40
Baril, 50 livres	$13.30
Viandes—	
Boeuf	.14
Veau	.14$\frac{1}{2}$
Mouton	.21
Porc	.25$\frac{1}{2}$
Bacon. Flanc	.34$\frac{1}{2}$
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.75
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$45
Son. La tonne	$33
Gru. La tonne	$35
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.75

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Pâtates du Manitoba	.85
Choux. Nouveau. La livre	.02
Betteraves. La douzaine	.25
Oignons. La douzaine	.20
Carottes. La douzaine	.25
Rabioules. La douz.	.25
Poisson—	
Saumon gelé	.16
Brochet	.12
Poisson blanc du lac Winnipeg	.12
Foin—	
"Timothy" No 1	$21
"Timothy" No 2	$18
"Red Top" No 1	$17
"Red Top" No 2	$16
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$5.50
Lakewood	5.37\frac{1}{2}$
Harvest Queen	$5.25
Medora	$5.05
XXXX	$3.60
Western Canada	
Purity	$5.50
Medallion	5.37\frac{1}{2}$
Three Stars	$5.25
Mailand	$4.95
Ogilvie	
Royal Household	$5.50
Glenora	$5.25
Centennial	$5.30
Manitoba	$5.10
Whole Wheat	$5.50

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 16 octobre

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 5 Nord déchargé	1.95
No 6 Nord déchargé	1.86
Fourrage, déchargé	1.75
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.03$\frac{1}{2}$
No 5 Nord "Tough"	1.88
No 6 Nord "Tough"	1.79
Fourrage	1.75
No 1 Nord rejeté	2.11
No 2 Nord rejeté	2.08
No 3 Nord rejeté	2.03
No 4 Nord rejeté	1.95
No 1 Nord "Smutty"	2.12
No 2 Nord "Smutty"	2.09
No 3 Nord "Smutty"	2.05
No 4 Nord "Smutty"	1.95

AVOINE

2 C. W. déchargé	$ .65$\frac{5}{8}$
No 3 C. W., déchargé	.62$\frac{5}{8}$
Extra 1 fourrage, déchargé	.62$\frac{7}{8}$
No 1 fourrage, déchargé	.62$\frac{1}{8}$
No 2 fourrage, déchargé	.61$\frac{3}{8}$

ORGE

No 3, déchargé	$1.20
No 4, déchargé	1.15
Rejeté, déchargé	1.10
Fourrage, déchargé	1.10

LIN

1 N. W. C., déchargé	$2.89
2 C. W., déchargé	2.86
3 C. W., déchargé	2.75

SEIGLE

2 C. W.	$1.72

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

COTE A LA FERMETURE

AVOINE

Octobre	$ .65$\frac{5}{8}$
Novembre	.65$\frac{3}{8}$
Décembre	.63$\frac{3}{8}$
Mai	.66$\frac{3}{8}$

LIN

Octobre	$2.89
Novembre	2.88$\frac{1}{2}$
Décembre	2.76
Mai	2.81$\frac{1}{2}$

ORGE

Octobre	1.19\frac{1}{2}$
Novembre	1.17

En Province

SAINT-EUSTACHE

Tout s'annonce bien pour la grande soirée de paniers, dimanche soir, le 21 courant, à la salle paroissiale. Les deux candidates, Mlle A. Hogue et Mlle Marie Houde, se livrent une lutte très contestée, et le résultat restera en doute jusqu'à la fin.

N'oublions pas que c'est pour une bonne oeuvre. Donnons largement, et la récompense est assurée. Nous offrons une cordiale bienvenue à tous, et leur promettons beaucoup d'amusement. Il y aura musique, chant et boucane!

NOTRE-DAME DE LOURDES

Enfin, cette fois, ça y est. Grâce à la persévérance de notre R. P. Antoine, qui sut aplanir toutes les difficultés, nous aurons tout de même une banque, ou plutôt une caisse d'épargne, dans notre village. Inutile de dire que nos fermiers sont enchantés, car la plupart, possédant des bas de laine trop étroits, ne savaient comment faire. Mais la Banque d'Hochelaga en ouvrant un bureau ici, leur évitera bien des cassements de têtes.

• • •

Depuis le vote du bill au copain Borden, certains de nos jeunes gens ne dorment plus tranquilles. Les uns, qui auparavant parlaient de s'enrôler, n'en font plus allusion; les autres, — sans doute que cela tourmente, — noient leurs chagrins dans la piquette. Allons! du courage, les petits gas, vous en reviendrez peut-être, voir ceux que vous aimez, et cela ne vous en semblera que meilleur, après toutes les peines endurées.

• • •

Depuis quelques jours, le froid a fait son apparition; aussi plusieurs de nos jeunes gens ont pris leurs précautions en vue de la saison froide en échangeant leurs jeunesses avec l'élue de leur coeur.

Lundi dernier, le registre s'ouvrait pour M. Frank Cardinal, qui unissait sa destinée à Mlle Thérèse Amynot. M. Jean Fouasse remplissait les fonctions d'honneur avec Mlle Léontine Turpaud.

Mardi, c'était le tour de M. Irené Droux, avec Mlle Elizabeth Fries. Rendaient les honneurs: M. Joseph Kolly avec Mlle Jeanne Dompnier.

Et enfin, pour clore la semaine, M. J. Lefèvre avec Mlle Marie Lemoine.

Nous souhaitons à ces nouveaux époux bonheur et prospérité.

• • •

Malgré la récolte moyenne dans notre district, l'élévateur de Lourdes a acheté environ dans les $60,000 de grain. Nous ne pouvons que féliciter de ce résultat M. Louis Fouasse, qui, comme l'année précédente, se tient à la hauteur de sa tâche et est juste l'homme voulu pour cette sorte de travail.

• • •

Jeudi dernier avait lieu le service funèbre de M. J. Bourrelier, décédé dans sa 86me année, à Saint-Lupicin. Quoique depuis un certain temps déjà M. Bourrelier gardait la chambre, rien ne faisait prévoir une fin si prématurée.

Une foule de parents et d'amis avait tenu, malgré la rigueur du temps, de rendre un dernier hommage au défunt, qui avait su s'attirer l'estime de tous.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Rigadin.

LORETTE

Mardi, le 9 octobre, avait lieu dans les classes de l'école Lorette-Centre, l'exposition du "Club des Garçons et Filles".

Nous pouvons être fiers de notre paroisse, car pour la première fois que le Club exhibait ses travaux, nous pouvons dire que nous avons eu un véritable succès.

Il y avait des concours de cuisine, couture, légumes, conserves, etc. Une salle était réservée au Club Sainte-Catherine. On remarquait des broderies de toutes sortes, des couvre-pieds et autres ouvrages au crochet, des dessins, etc. Mme Jacquet et M. Villeneuve étaient présents.

A 3 heures et demie, les portes étaient ouvertes et chacun pouvait féliciter les heureux gagnants.

Couture, au-dessus de 14 ans: premiers prix: J. Lagimodière, J. Manaigre.

Couture, en bas de 14 ans: C. Penner, R. Taillon, Y. Gendron, A. Lagimodière.

Cuisine: M. Dufresne, F. Savoie, M.-A. Bissonnette.

Légumes: E. Kearn.

Patates: U. Désorcy.

Conserves: Y. Gendron.

Fleurs: M. Gauthier.

Travaux manuels: O. Trudeau.

Poulets: M. Chimara, Z. Mousseau, J. Rheault, F. Savoie.

Poulains: W. Mariniuk.

Veaux: A. Poirier.

• • •

Un nouveau deuil vient de frapper la paroisse dans la personne de M. Louis Turcotte, décédé le 9 octobre, après une longue maladie.

M. Turcotte était un des plus anciens citoyens de Lorette. Il fut inhumé le 11. Les porteurs du poêle étaient: M. P. Ferland, Dr P. Royal, Med. Gendron, A. Bélisle, Léon Marcoux et Jean Bisier.

MARIAPOLIS

Le 8 octobre, M. Edmond Desrochers unissait sa destinée à Mlle Eva Desrochers. Immédiatement après la cérémonie, l'heureux couple partait pour voyage. Une foule nombreuse les accompagnait jusqu'à la gare. Nos meilleurs voeux de bonheur.

• • •

Mlle Angéline Rousseau est de retour d'un charmant voyage à Montréal.

• • •

Notre bon curé Rousseau est maintenant le propriétaire d'une auto Ford, ainsi que M. Romuald Lussier. Nos félicitations.

• • •

M. et Mme Rod. Lussier, de Saint-Léon, était de passage ici dimanche dernier.

• • •

M. Alcide Lussier, employé à la Banque d'Hamilton à Swan Lake, est maintenant dans sa famille.

• • •

M. et Mme Aimé Lavack, de Thibeaultville, sont les hôtes de M. F. Tardif.

• • •

Mme C. Bessette et Mlle Annie sont revenues d'un voyage de quelques jours à Winnipeg.

• • •

Le soldat Thomas Moreau, du 221me régiment, est mort au champ d'honneur.

Coeur affligé.

ELIE

Dimanche, le 14, a eu lieu, dans la salle d'école, une soirée de paniers au profit de l'église. Le résultat est $395.

• • •

La famille Carrière nous a quitté pour aller demeurer à Poule d'Eau. Comme M. Carrière était notre bedeau, il a fallu trouver un remplaçant. C'est M. Louis Aquin qui est notre nouveau bedeau. Espérons qu'il satisfera le monde aussi bien que notre ancien!

• • •

Chez M. Jos. Barrette doivent nous quitter sous peu pour Bluff Creek.

• • •

Mlle Antoinette Aquin est revenue dans sa famille, après avoir passé quelque temps à l'hôpital. Tous sont heureux de son retour.

• • •

Mlle Laura Allarie, qui enseigne à l'Ile des Chênes, était de passage chez ses parents, dimanche.

• • •

Mlle M. Rouleau, qui était en promenade chez des parents à Elie, nous a laissé pour aller demeurer à Winnipeg.

J'ai Gagné.

L'INDUSTRIE LAITIERE AU MANITOBA

La valeur des produits laitiers vendus en 1916 a été de $4,482,288 contre $3,845,183, l'année précédente.

L'industrie laitière est une des grandes sources de revenus du fermier manitobain.

ACTE DU SERVICE MILITAIRE

Sa signification et ses conséquences

Voici la version française d'un important communiqué du Conseil du Service Militaire. Nos lecteurs y trouveront les renseignements nécessaires à l'heure actuelle.

L'Acte du Service Militaire, 1917, a reçu la sanction royale le 29 août et il est devenu loi du pays.

Il est conséquemment du devoir du Gouvernement d'appliquer cette loi impartialement, promptement et efficacement.

Le but de la loi est de fournir à nos héroïques soldats profondément éprouvés, qui se battent en Flandre et en France, les renforts dont ils ont tant besoin.

C'est pour cela que le Parlement a imposé à l'administration civile la tâche de mettre la loi en vigueur.

Ce sont les autorités civiles qui verront au choix des hommes et qui décideront les questions d'exemption. Le Département de la Milice n'interviendra qu'après que les hommes auront été appelés à s'enrôler.

L'enrôlement des renforts est limité à 100,000 hommes, à trouver dans les six classes qui seront appelés dans l'ordre indiqué.

La première classe comprend les hommes non exemptés qui, le 6 juillet, étaient célibataires ou veufs sans enfants, âgés de moins de 20 ans et nés le ou depuis le 1er janvier 1883. La deuxième classe comprend les hommes mariés ou veufs du même âge que les précédents, ayant un ou des enfants. Les quatre classes suivantes comprennent les hommes d'âge plus avancé, la troisième et la cinquième classe se composant de célibataires et de veufs sans enfants et les quatrième et sixième classe, d'hommes mariés et de veufs ayant un ou des enfants.

L'intention du Gouvernement est d'appeler la première classe par une proclamation qui sera publiée le plus tôt possible. L'on espère qu'après que toutes les demandes d'exemption auront été décidées, cette première classe fournira le nombre d'hommes physiquement compétents suffisant aux renforts qu'exigent l'honneur national et l'accomplissement de notre devoir envers l'armée canadienne au front et qu'ainsi il ne sera pas nécessaire d'appeler les autres classes.

La proclamation appelant la première classe donnera la date à laquelle les membres de cette classe qui ne l'auront pas déjà fait, devront se déclarer prêts à s'enrôler ou demander l'exemption en se basant sur l'un ou l'autre des motifs déterminés par le statut.

Des formules de déclaration d'être prêt à répondre à l'appel au service militaire ou de demandes d'exemption seront déposées entre les mains de tous les maîtres de poste du Dominion et ce sera le devoir de chaque membre de la classe appelée de remplir l'une ou l'autre de ces formules et de la remettre de la manière prescrite le ou avant le jour indiqué.

Les motifs que l'on peut invoquer pour demander l'exemption qui sont les mêmes qu'en Angleterre et aux Etats-Unis sont les suivants:

(a) Que dans l'intérêt national, il est opportun que cet homme, au lieu d'être employé au service militaire, soit occupé à d'autres travaux auxquels il est habituellement occupé;

(b) Que, dans l'intérêt national, il est opportun que cet homme, au lieu d'être employé au service militaire, soit occupé à d'autres travaux auxquels il désire être occupé et pour lesquels il a des aptitudes spéciales;

(c) Que, dans l'intérêt national, il est opportun qu'au lieu d'être employé au service militaire, il continue à s'instruire ou à s'entraîner à tels travaux pour lesquels il est alors occupé à recevoir l'instruction ou l'entraînement;

(d) Qu'un tort sérieux résulterait, si cet homme était mis en activité de service, à cause de ses obligations exceptionnelles au point de vue financier ou commercial, ou de sa situation domestique;

(e) Mauvaise santé ou infirmité;

(f) Que sa conscience s'oppose à ce qu'il entreprenne le service de combattant et cela lui est défendu par les dogmes et articles de foi, en vigueur le sixième jour de juillet 1917, de toute confession religieuse organisée, existante et bien reconnue en Canada à telle date et à laquelle il appartient de bonne foi.

Aucune demande d'exemption ne devra être présentée à moins que l'un ou l'autre de ces motifs existent réellement, et pas un citoyen loyal ne devrait participer de quelque manière que ce soit à une demande d'exemption à moins d'être absolument convaincu qu'elle est faite de bonne foi.

Des tribunaux locaux, établis à cette fin, au nombre de plus de 1,250 décideront toutes les demandes d'exemption.

Chacun de ces tribunaux comprend deux membres, dont l'un nommé par le Juge de Comté ou de District, et l'autre, par le Comité de Sélection constitué par la Chambre des communes et le Sénat conjointement et composé moitié par le Premier Ministre et moitié par le Chef de l'Opposition. Le personnel de ces tribunaux est donc absolument indépendant du point de vue politique et du point de vue militaire, et leur connaissance des conditions locales les met en état d'apprécier avec intelligence et justice les demandes qui leur seront soumises.

Des tribunaux d'appel provinciaux et un tribunal central d'appel, ce dernier ayant juridiction sur tout le Canada, ont été constitués afin d'assurer l'interprétation uniforme dans l'application de la loi.

Personne ne sera requis de s'enrôler avant le jour qui sera fixé par la proclamation à une date suffisante pour permettre aux tribunaux locaux de décider toutes ou à peu près toutes, les demandes d'exemption qui leur seront soumises.

Ainsi, personne ne gagnera d'attendre pour se déclarer prêt à s'enrôler, et, de même, personne ne souffrira de l'empressement à faire sa déclaration.

Des Bureaux Médicaux siègent actuellement en différents endroits convenables du Dominion. Tout homme compris dans la première classe et qui désire s'assurer immédiatement s'il est ou non physiquement compétent au service peut se présenter devant n'importe lequel de ces bureaux à sa convenance et se faire examiner gratuitement. On trouvera dans les journaux quotidiens les renseignements quant à l'endroit et à l'heure des séances de ces Bureaux. Les certificats d'incompétence physique émis par ces Bureaux seront admis sans autre enquête par les Tribunaux d'exemption lorsqu'ils siégeront. Ceux qui seront jugés physiquement compétents pour le service militaire, et qui ne se sont pas déclarés prêts à s'enrôler, peuvent cependant demander leur exemption basée sur n'importe lequel des motifs indiqués, y compris même la raison de santé et d'infirmité, s'ils ne sont pas satisfaits de la décision du Bureau Médical.

Le but de cette circulaire est de renseigner promptement, ceux qui sont affectés par loi du Service Militaire, sur les conséquences de son application, et non pas de les exempter ou de lire ou de se bien mettre au courant des détails de la proclamation du Gouverneur Général en Conseil, qui sera publiée en temps et lieu et prescrira minutieusement la procédure esquissée ici, ainsi que les conséquences de toute désobéissance aux disposition de la loi.

Cette proclamation sera publiée à profusion, mais comme il est impossible d'aviser personnellement tous ceux que la loi concerne, on leur conseille de ne pas oublier de la lire ainsi que les avis officiels subséquents.

Publié par le Conseil du Service Militaire.

29 septembre 1917.

CE QU'EST LA PREMIERE CLASSE

Tout d'abord, la première classe comprend, et chacun la considère comme telle, les célibataires et les veufs sans enfants, âgés de 20 à 34 ans.

Il est à remarquer cependant que, d'après les stipulations de la loi, la méthode de fixer l'âge est différente.

Pour ce qui est de l'âge de 20 ans c'est la date de la proclamation qui vaut, c'est-à-dire que quiconque aura atteint l'âge de 20 ans à cette date, sera versé dans cette classe. Maintenant, concernant l'âge de 34 ans, tout homme qui n'a pas atteint cet âge avant le 1er janvier 1917 appartiendra de fait à cette première classe.

Ceux qui se sont mariés après le 6 juillet 1917, seront considérés comme célibataires aux fins de la loi de conscription.

Dans le Monde

La fin de la guerre selon la haute banque internationale

New-York, 10. — La haute banque internationale de New-York est d'opinion que la crise financière et économique des empires centraux fera terminer la guerre d'ici à quelques mois. Les grands intérêts financiers, sont internationaux ou, plutôt, à un certain point de vue, ils sont d'un intérêt extra-national. Ils possèdent leur service secret et ont à leur disposition des sources d'informations qui ne sont arrêtées ou contrôlées par aucune frontière politique ou nationale. Ces sources occultes et libres de toute censure leur permettent d'observer sans cesse le pouls du monde financier. Ils ne peuvent permettre que leurs informations ou leurs déductions soient déformées par les préjudices ou les ambitions d'aucun parti.

S'appuyant sur des indices qu'ils considèrent comme infaillibles, les grands financiers des Etats-Unis, concentrent déjà leur attention la plus active sur les problèmes qui devront être résolus par le monde commercial et financier lorsque la paix sera déclarée. Cependant, ils ne s'en consacreront pas moins activement à la campagne de l'emprunt de la Liberté, car l'entente des préparatifs de la guerre ne doit cesser qu'après la signature d'une paix définitive. Quoi qu'il en soit, ils comptent sur la paix avant le printemps prochain.

Selon les autorités financières, les conditions dans les empires centraux, et particulièrement en Autriche, sont les pires que l'on puisse voir. Le peuple manque de nourriture, de chaussures et en dehors des industries de guerre, il manque d'argent et de moyens pour s'en procurer. Au cours de l'été dernier, les Autrichiens ont cependant réussi à se contenter de vêtements fabriqués avec la fibre de bois, ce substitut du papier. Elle a aussi relativement fait face au problème de la nourriture, grâce aux produits des potages. Mais avec l'arrivée des temps froids, les vêtements de papier seront insuffisants et les légumes vont faire défaut. Après un mois ou deux de privations et de souffrances, selon les banquiers, il est pratiquement certain qu'il se produira un soulèvement populaire, lequel forcera les gouvernements des empires centraux à changer de politique ou bien renverser tout simplement ces gouvernements.

• • •

L'Uruguay rompt

Montévideo, 10. — L'Uruguay a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

Un décret présidentiel a annoncé la rupture à la suite d'un vote favorable de la Chambre des députés, 74 voix pour et 23 contre.

Le président Viera, dans son message au Parlement, a déclaré que le gouvernement uruguayen n'avait pas reçu d'offense directe de l'Allemagne, mais qu'il était nécessaire d'épouser la cause des défenseurs de la justice, de la démocratie et des nationalités. Il a dit également que l'Uruguay devait s'enrôler dans la "ligue d'honneur" mentionnée par le président Wilson.

Lima, 10. — Le Dr Peri, ministre d'Allemagne au Pérou, a reçu ses passeports.

Le gouvernement péruvien, qui a remis hier ses passeports au ministre d'Allemagne, a donné l'ordre aujourd'hui au ministre du Pérou en Allemagne, M. A. von der Heyde, de quitter Berlin. Le gouvernement a aussi ordonné le retrait de tous les consuls péruviens de l'Allemagne.

• • •

Kerensky marche vers la tombe

Genève, 10. — Le premier ministre Kerensky a écrit une lettre, pleine de tristesse, à un de ses condisciple d'université à Genève. Il écrit avec calme que sa maladie, la tuberculose, fait plus de progrès que la cause révolutionnaire de Russie et qu'il brûle la chandelle aux deux bouts afin de sauver son pays; mais il espère ne point mourir avant d'avoir libéré la Russie du joug allemand et d'avoir converti la présente anarchie en une réelle démocratie russe.

• • •

Intervention du Paye

New-York, 10. — Le "Sun" publie aujourd'hui le câblogramme suivant, venu de Rome:

"Les efforts du Vatican pour amener la paix, incessants depuis de longs mois, semblent entrer dans une autre phase. Ils tendent à faire diminuer la haine des belligérants. Le Pape, annonce la dépêche, exerce sur les nonces à Munich et à Vienne son influence dans un effort pour apporter la discontinuation des raids aériens sur les villes ouvertes. Des représentations ont été faites au Kaiser et à l'empereur d'Autriche montrant que non seulement les attaques aériennes causent de grandes pertes de vies et des dommages à la propriété mais encore ils augmentent l'animosité des belligérants plus que toute autre manifestation de la guerre."

• • •

Prudence d'abord

Montevideo, 10. — Le gouvernement de l'Uruguay, qui a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne, a enjoint au chargé d'affaires allemand de ne pas quitter la capitale avant que le représentant de l'Uruguay ne soit en sûreté hors de l'Allemagne. Le gouvernement a demandé au Congrès d'approuver l'emploi, par l'Urugauy, des vaisseaux allemands saisis dans les ports du pays.

• • •

Le froid en France

Paris, 10. — Une vague de froid couvre la France occidentale.

La neige a fait son apparition, pour la première fois de la saison, sur les hauteurs des Vosges.

La foule anglaise tente de brûler une église où se tient une assemblée en faveur de la paix

Londres, 10. — Une foule considérable composée de soldats et de femmes a dispersé une réunion que les pacifistes avaient organisée à Kingsland dans l'église de la Fraternité.

Au mois de juillet dernier, cette église a été le théâtre de désordres analogues. Cet après-midi, au moment où la réunion a commencé, il y avait un cordon de police tout autour de l'église; mais bientôt la foule qui se trouvait à l'extérieur est parvenue à rentrer dans l'auditorium, et a commencé à couvrir le son de l'orgue et la voix des chanteurs en chantant des chansons guerrières et en acclamant les soldats.

Une partie de cette foule se portant vers le choeur, en arrache le pasteur en le tirant par son habit, le jette à travers l'auditorium et l'expulse par la porte de derrière.

En attendant, d'autres manifestants allument un feu devant la chaire, qui bientôt monte à 2 ou 3 mètres au milieu des cris de "Brûlez l'église".

La police intervient, fait évacuer l'édifice et éteint le feu, mais pas avant que les dégâts assez considérables n'aient été causés.

OUVRIERS AGRICOLES

L'ouvrier de ferme reçoit en moyenne, au Manitoba, pendant l'hiver, $21.00 par mois. Au temps des semailles, le salaire moyen est de $45.00.

Cet automne, vu la cherté et la rareté de la main d'oeuvre, on a payé beaucoup plus cher.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence; mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

INTERET

Un cabinet désespéré peut toujours se replâtrer. Sir R.-L. Borden l'a de nouveau démontré. Son rêve de cabinet de coalition, — non d'union, — semblait définitivement évanoui. Il ressusciterait au commencement de la semaine dernière et vers la fin c'était une réalité. Sifton, premier ministre de l'Alberta, Calder, forte tête du gouvernement de la Saskatchewan, Crerar, président de l'Association des Grain Growers, Rowell, chef de l'opposition libérale d'Ontario, Carvell, libéral du Nouveau-Brunswick et l'un des plus constants et ardents adversaires des gouvernements conservateurs, maints autres de moindre envergure, font maintenant partie du cabinet Borden.

Notre vie politique comporte tant d'incertitude et d'insincérité qu'on ne peut pratiquement pas, avec chance d'atteindre à la vérité, essayer de trouver des raisons à l'entrée dans le cabinet Borden de plusieurs des nouveaux ministres. Va pour Rowell. Déjà coulé comme chef du libéralisme ontarien, il n'était plus qu'une retentissante trompette du jingoïsme anglais au Canada. Toute la politique fiscale prônée par M. Crerar est une violente antithèse de la politique protectionniste du conservatisme canadien. Sifton et Calder ont été les deux organisateurs de la convention libérale de Winnipeg. On n'a pas encore oublié que cette convention condamna sévèrement la politique fiscale de Borden. Tout aussi étonnante l'entrée de Carvell. Il n'est point politicien libéral, — pas même M. Oliver, — qui ait aussi violemment et aussi vigoureusement battu en brèche l'administration Borden. Dans la brutale réalité des faits, en supposant sincères les nouveaux ministres, le nouveau cabinet représente tout simplement l'alliance du feu et de l'eau... ce sont deux éléments incompatibles.

Qu'est-ce qui a pu réunir en un gouvernement des hommes qui semblaient devoir s'opposer irrémédiablement dans le champ de la politique canadienne? Franchement on est à court d'explications. Apparemment, ce serait une pensée patriotique: sacrifier toutes les ressources canadiennes en or et en hommes à la grandeur de l'Angleterre; faire de notre pauvre Canada, afin de plaire au jingoïsme anglais, une dépendance taillable et corvéable à volonté. Peut-être. Des cyniques affirment que nous assistons tout simplement à une répétition de l'histoire des maires du palais. Au nom de Borden, Sifton et Calder gouverneraient le pays, feraient les élections et manoeuvreraient de façon à pouvoir se créer une majorité dans le nouveau parlement. En d'autres termes: ils se seraient introduits dans la forteresse conservatrice tout simplement afin d'en faire plus facilement la conquête. Le coup est bien dans nos moeurs politiques, et la légende qu'on prête à Calder et Sifton lui donne de la plausibilité. Mais... il y a un mais dans notre politique comme il y en a un dans la plupart des choses de la vie. C'est l'intérêt. Quoi qu'on en dise, il est le grand moteur de notre vie politique. Un vieux politicien libéral, fort au courant des dessous politiques libéraux dans l'Ouest, auquel nous demandions samedi dernier: "Eh! bien! que dites-vous de l'entrée dans le cabinet Borden de Calder et Sifton? Pourquoi le docteur Clark n'en fait-il pas partie? — N'oubliez pas le Canadien-Nord, répondit le vieux politicien. L'arbitrage des soixante millions d'actions n'est pas encore chose réglée. Il importe souverainement à quelques-uns que le pays n'y comprenne goutte".

L'intérêt financier. C'est peut-être le dernier mot de ce sabotage du parti libéral.

EN ETES-VOUS?

—De quoi?
—De la propagande de colonisation.
—Mais certainement, et de tout coeur.
—Oui, et qu'avez-vous fait depuis quelque temps pour son avancement?
—Oh! rien, mais j'en pense beaucoup de bien. Et quel bonheur si nous pouvions doubler notre population d'ici quelques années.
—Pas mal; vous sortez déjà de la masse des indifférents qui ne se donnent pas même la peine d'en penser quoi que ce soit. Ça, c'est bon pour les autres; eux s'occupent soi-disant de leurs affaires! C'est un moyen comme un autre de pallier un manque très réel de patriotisme, de couvrir peut-être une légère dose de paresse; s'occuper de ses affaires, cela sonne si harmonieusement. Mais à ce compte dans quelques années d'autres s'occuperont de vos affaires, et ce ne sera pas toujours très agréable ni pour votre amour-propre bien entendu, ni pour vos affaires pécuniaires, ce à quoi vous ne pensez peut-être pas présentement.
—Mais enfin, comment puisse-je aider au mouvement de colonisation? Puis-je quelque chose?
—Mais, certainement.
—Dites, voir...
—Estimez-vous l'agriculture? En parlez-vous bien devant vos enfants?
—Oh! pour ça, non! C'est un métier de chien, et je veux voir mes enfants bien loin des champs et des vaches!
—Vraiment? Et qu'en ferez-vous de vos enfants?
—Oh! dame, je ne sais trop; ils feront ce qu'ils pourront.
—Cela veut dire qu'ils feront des journaliers qui seront peut-être heureux un jour de trouver un bon cultivateur qui les emploiera à titre d'homme engagé. Quel sera le plus monsieur des deux, et ou sera le métier de chien, comme vous dites?
—Peut-être ai-je manqué d'intelligence en tenant ces propos.
—Bien, commencez votre action de propagande agricole en ne les tenant plus; vous aurez ainsi le mérite de ne pas décourager vos enfants d'une belle et noble profession, celle de l'agriculteur.

Puis, vous vient-il à l'esprit d'écrire un mot des beaux succès agricoles des quatre-cinquièmes au moins de nos bons cultivateurs? Cette année surtout, cela dépasse l'imagination, et celui qui les raconterait en détail aux cultivateurs de Québec passerait peut-être pour un **faiseur d'histoires.**

—Oh! pour ça, non. Moi je suis venu ici, j'ai réussi; que les autres fassent comme moi.
—Pourtant, est-ce si difficile? Quand on songe à l'efficacité du procédé, efficacité prouvée par l'expérience de tous ceux qui l'ont essayé, on se surprend à pester contre l'apathie qui fige le plus grand nombre des nôtres.
—Peut-être, mais que les autres le fassent, moi pas; ce n'est pas mon affaire. Et d'ailleurs, je n'ai ni encre, ni papier, ni plume à portée. Puis, vous savez, je ne sais comment dire cela.
—Il y a un moyen, ça peut remplacer une lettre.
—Oui... lequel?
—Allez-vous l'employer si nous vous le faisons connaître?
—Oui, si ce n'est pas trop pénible.
—Très facile, au contraire. Recevez-vous la **Liberté?**
—Oui.
—Avez-vous remarqué sa première page depuis un mois?
—Oui, elle parle de colonisation, n'est-ce pas?... montre des photographies de nos établissements religieux et de nos maisons d'éducation, parle du succès des nôtres au Manitoba. C'est intéressant, cela fera du bien; cela nous fera un peu connaître à Québec et ailleurs.
—Avez-vous pensé que vous pouvez activer cette propagande?
—Non... Puis-je le faire?
—Mais certainement.
—Et cela ne me demandera pas de me déranger, — car vous savez, je n'aime pas ça, moi, me déranger.
—Si peu que rien. Enveloppez votre journal, mettez une adresse, un timbre d'un sou, et c'est fait.
—Tiens, je n'y avais pas pensé. Je vais faire cela dès cette semaine.

Et si nos lecteurs veulent imiter cet homme, nous aurons une propagande merveilleuse. Parlons peu, mais ne manquons pas de poser des actes.

Celui qu'on vous demande de faire est-il vraiment si pénible?

L'IMPERIALISME

L'école impérialiste, qui a eu pour grand chef Joe Chamberlain, et pour principaux adeptes Lord Milner, flanqué du fameux Cecil Rhodes au Sud d'Afrique, et Lord Grey au Canada, pour ne parler que des principaux chefs d'orchestre, est en train de soulever le coeur des Anglais les plus authentiques et des Canadiens anglais un peu soucieux de l'avenir du Canada.

Nous reproduisons pour l'édification de nos lecteurs une partie de l'article que consacre M. Omer Héroux au nouveau livre de M. Ewart, connu d'un grand nombre des nôtres ici. Eminent juriste, M. Ewart est le moins emballé des hommes. Voici cependant ce qu'il écrit en pleine crise que nous traversons.

Si l'un des nôtres eut osé écrire pareille chose, l'épithète de traître eût été une douceur à lui prodiguer. Cependant M. Ewart parle raison pure et se montre, en cela, bien plus loyal au royaume d'Angleterre que ne le sont tous ces impérialistes bruyants qui ruinent le royaume d'Angleterre en voulant lui substituer ce qu'ils appellent l'Empire Anglais.

Voici la reproduction:

"M. Ewart proclame la faillite de son rêve. Il estime que l'attitude des impérialistes ne laisse plus le choix qu'entre une subordination plus profonde de la colonie à la métropole ou la séparation absolue et il se prononce catégoriquement pour l'indépendance. '**De ma part,** ajoute-t-il même, **un plus long silence serait un crime contre le Canada.**' '**Il est douloureusement tragique,** dit-il encore, (page 390) **que les Canadiens, à l'heure où ils combattent en Europe l'impérialisme prussien, soient mis en demeure de repousser au Canada les attaques de l'impérialisme britannique.**' Et le livre se termine sur ce cri de colère concentrée qui révèle la profondeur des sentiments atteints, des fibres déchirées, chez ce juriste anglo-canadien qui a vécu en dehors de toutes les querelles de tribune, qui n'est sorti de sa retraite de ces dernières années que pour prêcher le recrutement: '**L'impérialisme est l'ennemi — l'ennemi en Europe et l'ennemi au Canada. L'impérialisme a été la cause de la guerre actuelle. L'impérialisme a été la cause de la révolution américaine. L'impérialisme a été la cause des rébellions canadiennes. L'impérialisme est le fléau et la malédiction de l'univers.**

"**Et je dis ceci aux impérialistes qui pressent sur le front du peuple canadien leur couronne d'épines. Pressez-la plus fort encore. Restreignez notre liberté politique. Restreignez notre liberté législative. Prenez possession de notre bien et de nos ressources. Employez notre avoir au paiement de la dette militaire anglaise, Ajoutez-nous à vos forces de combat. Réduisez-nous à l'état de source de fournitures — en hommes, en matériel, en argent. Jetez-nous comme un poids dans la balance de vos combinaisons internationales. Comptez-nous sur le même pied que les fellahs de l'Egypte et les raïas de l'Inde.**

"**Pressez-la, vous dis-je, jusqu'à ce que les épines pénètrent à travers le crâne. Répétez pour nous la tragédie de votre impérialisme du Transvaal. Lord Milner est une fois encore l'un des maîtres de l'heure. Il est le même aristocrate dominateur qu'il était alors. Il a conduit les Boërs à une guerre pour la liberté. Il courbe le Canada sous un joug honteux. (He is reducing Canada to shameful subjugation). Il a dissipé tout espoir de la création d'un royaume du Canada. Il constatera, je l'en avertis, qu'il n'a fait que nous tourner vers une destinée meilleure, parce que plus certaine et plus durable. Il est, principalement, le fondateur de la république du Canada.**'

"Nous n'apprécions pas; nous citons et nous disons: Si tel est le sentiment provoqué chez un homme de cabinet par la tactique des impérialistes, quels ressentiments s'accumulent chez d'autres Anglo-Canadiens, hommes de luttes violentes, et quelle réaction nous prépare-t-on pour l'heure où, les clameurs de guerre éteintes, s'entamera le règlement des comptes?

"Le livre de M. Ewart est, en même temps qu'un recueil de pièces historiques, un document psychologique. Il ouvre une fenêtre sur un côté encore mal connu de l'âme anglo-canadienne."



ABONNEMENTS

On nous permettra de parler de **gros sous**; c'est une question un peu ennuyeuse, mais combien pratique pour nous comme pour le commun des mortels.

Nous ne pouvons, certes, nous plaindre de l'état de notre liste; elle a bonne mine. Mais un petit point d'amour-propre nous fait désirer qu'elle ait encore meilleure mine, et, dans ce cas, nos lecteurs voudront bien croire que l'amour-propre n'est pas un péché; c'est au contraire une vertu nationale.

Nos abonnés se recrutent surtout à la campagne, et l'argent est abondant chez les cultivateurs, en ce moment. C'est donc le moment propice d'inviter nos aimables lecteurs à jeter un coup d'oeil discret sur la petite bande jaune collée en tête de leur journal.

Si cette petite bande est ainsi construite: "**Monsieur X 9-17**", cela veut dire que votre abonnement est payé jusqu'au neuvième mois de l'année 1917, c'est-à-dire le mois de septembre. Comme l'abonnement est payable d'avance, pour être parfaitement en règle, vous devriez envoyer immédiatement $1.50 à l'adresse de la **Liberté**, et alors la petite bande jaune se transformera et vous y lirez: "**Monsieur X 9-18**". Ce sera magnifique et notre liste présentera une apparence superbe, si tous nos abonnés de 1917 se mettent ainsi en règle, sans compter que la caisse de notre compagnie de publication s'en trouvera fort soulagée.

Allons, un coup d'oeil sur la bande jaune et un petit acte en conséquence; pour chacun de vous c'est peu de chose, pour nous c'est énorme.

LE CABINET UNIONISTE

Les nouveaux ministres sont assermentés

Ottawa, 12. — Enfin le dénouement des négociations entamées il y a quatre mois, a été annoncé. Le Cabinet unioniste est organisé.

A 1 heure, cet après-midi, les nouveaux ministres étaient à prêter leur serment d'office. Ce sont: l'hon. Arthur-A. Sifton, l'hon. J.-A. Calder, T.-A. Crerar, Major-Général Newburn, N.-W. Guthrie et C.-C. Ballantyne.

M. Frank Carvell et le premier ministre Murray, de la Nouvelle-Ecosse, n'ont pas encore accepté. Les négociations se continuent.

Le Major-Général S. Newburn est ministre de la Milice.

Sir Edward Kemp, ministre de la milice d'outremer.

L'hon. J.-A. Calder, immigration et colonisation.

Hon. Arthur Meighen, ministre de l'Intérieur.

L'hon. Crerar, ministre de l'Agriculture.

L'hon. J.-D. Reid, ministre des Chemins de Fer et Canaux.

L'hon. A.-L. Sifton, ministre des Douanes.

L'hon. M. Rowell a été assermenté comme président du Conseil des Ministres.

L'enrôlement et les pertes

Ottawa, 11.—Un intéressant tableau donnant le nombre de ceux qui se sont enrôlés dans le Corps Expéditionnaire Canadien, et les pertes éprouvées par celui-ci, durant les neuf premiers mois (de janvier à septembre), vient d'être publié par le ministère de la Milice.

En consultant ces chiffres, on remarquera que durant neuf mois 48,179 hommes se sont enrôlés dans l'armée expéditionnaire canadienne. Sur ce nombre, 17,451 ont été versés dans l'infanterie.

Durant la même période (janvier à septembre) les "hors-de-combats", pour différentes causes, ont été de 91,804, accusant une perte sèche de 48,625 hommes en huit mois.

Voici maintenant le nombre des enrôlés en regard de ceux des hors de combat:

	Enrôlés	Pertes
Janvier	9,914	4,396
Février	6,809	21,955
Mars	6,640	6,161
Avril	6,330	16,894
Mai	6,407	13,347
Juin	6,348	7,913
Juillet	3,382	7,906
Août	3,117	13,232
Septembre	3,588	7,402



Henri Olivier, de la paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg, mort de ses blessures. Il était au front depuis les tout premiers mois de la guerre.

Le nombre de ceux qui se sont enrôlés en Angleterre dans le corps expéditionnaire canadien, du 1er février 1915, au 20 juin 1917, est de 1,452, qui, ajouté au grand total publié par le ministère de la Milice, donne 49,179.

Par ce mot de "pertes", on entend ou les hommes qui ont été licenciés en Angleterre et au Canada, ou ceux qui ont perdu la vie ou ont été blessés grièvement.

Le manuscrit se termine par une note où il est dit que d'après les calculs fournis par sir George Perley, le pourcentage des pertes subies par l'infanterie, du premier janvier au 31 juillet 1917, est de 89.24.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.F. DU MANITOBA
47, rue Masson, S.-Boniface
C. P. 20 — Tél. Main 4928

Un comité adjoint de l'Association s'occupe actuellement à colliger une statistique exacte de nos groupes canadiens-français disséminés dans tout le Manitoba. Nous ne saurions trop engager toutes les personnes auxquelles les membres de ce comité s'adresseront, à leur donner tout l'encouragement possible. La précision dans les renseignements est d'un secours très appréciable dans toute organisation qui a la volonté de faire oeuvre utile.

Les commissaires d'écoles qui ne comptent pas, pour leur arrondissement, sur les services de leur institutrice actuelle pour le second semestre sont priés de s'adresser au plus tôt au secrétaire de l'Exécutif, afin de se mettre en relations avec les élèves dont le terme d'Ecole Normale se terminera en décembre prochain.

Il est d'une importance capitale que les classes ne souffrent pas d'une interruption trop prolongée, lors des vacances de Noël.

Louis-Philippe Gagnon,
Sec. de l'Exécutif.

SACRE-COEUR

Nous avons reçu, ces jours derniers, les objets suivants:

Mme David Drolet, un magnifique coussin.

Un membre de la chorale: un tour de cou et un manchon pour fillette.

Mme Rose Olivier, la grande modiste du Paris Block: un superbe chapeau de prix.

Les enfants de l'école font un concours entre garçons et filles pour la vente des billets d'une tonne de charbon, offerte par la Standard Supply Co.

Mme V. Guilbert a aussi obtenu une corde de bois de la même maison.

Merci à tous ces généreux donateurs.

Nous avons appris avec plaisir qu'un grand nombre de dames font des ouvrages à l'aiguille ou au crochet.

Donnez, donnez encore, donnez tous; car penser au succès de notre bazar c'est bien, mais agir, c'est mieux.

Vendredi, banquet pour les dames et les demoiselles au profit des soldats français. Puisque la paroisse du Sacré-Coeur désire apporter sa part aux souffrances des malheureux de la guerre, aux dames et aux demoiselles de venir en grand nombre contribuer à cette charité. Billets au presbytère ou à l'entrée.

* * *

Les prix de la soirée donnée au Sacré-Coeur, le mardi 2 octobre, par les Dames de Sainte-Anne, ont été gagnés: Celui des dames, offert par Mme E. Aubin, par Mme L. Lépine, et celui des hommes, offert par Mme Richer, par M. H. Brunet.

Les prix de consolation offerts par Mmes Gingras et Guilbert ont été décernés à Mme Bédard, et M. Langelier.

La réunion du mardi 16 octobre, organisée par les Eenfants de Marie, a été charmante et pleine d'entrain.

* * *

A mardi prochain, 23 octobre, à 8 heures du soir. C'est la Saint-Jean-Baptiste qui organisera la soirée. Qu'on se le dise, car en venant, c'est aller trouver la gaieté et faire oeuvre patriotique, puisque c'est pour l'école.

* * *

Paul Desrochers, enrôlé il y a un an en compagnie de son frère Armand, est de retour dans sa famille. Il ne s'est rendu qu'à Liverpool, où il fut libéré pour raison de santé.

* * *

A leur assemblée générale, tenue dimanche dernier, les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg ont exprimé tous leurs regrets en apprenant la mort, au front, d'un de nos jeunes héros, M. Henri Olivier.

Ils ont décidé d'envoyer une lettre de condoléance à la famille si éprouvée, et la prier de croire à toutes leurs sympathies dans sa grande douleur.

Une lettre de condoléance a été adressée également à la famille par les Enfants de Marie, au nom de Mlle Béatrice Olivier, vice-présidente de leur Congrégation.

SAINT-BONIFACE

Mme de La Mothe-Girard, épouse de feu l'honorable sénateur Girard, est retournée à Montréal, ces jours derniers. Elle a été l'hôte du Rév. M. Cloutier, de Saint-Norbert, et de M. et Mme Théo. Bertrand, de Saint-Boniface.

AU CLUB "LE CANADA"

La saison des parties de cartes est à peine commencée que déjà se remarque l'intérêt qui s'est manifesté l'hiver dernier dans la série de celles données par le club "Le Canada", 282 rue Main. Vendredi dernier avait lieu la troisième partie de la première série, et la salle, cependant très vaste, était presque comble. Les personnes qui avaient pris contact les unes avec les autres, l'hiver dernier, par l'entremise du club, sont heureuses de rencontrer de nouveau, et les amusements innocents auxquels, à part des cartes, ces personnes se livrent, créent un air de gaieté toute familiale dont on se souvient avec plaisir.

Au cours de la soirée de vendredi, Mme Delmarque, toujours si dévouée, et Mlles Poirier et Sturm ont donné au piano plusieurs morceaux de bonne musique qui ont beaucoup servi à rehausser l'éclat de cette petite fête toute improvisée. N'oublions pas non plus de mentionner le gracieux quatuor de jeunes filles — nous regrettons de ne pas nous être assuré des noms — qui ont chanté avec tant d'harmonie et un accord si parfait le chant de Jeanne d'Arc.

Les heureux gagnants des prix distribués pour la partie de cartes ont été comme suit: Dames. 1er prix, une bouteille thermos, offerte par M. R. Zanettin, Mlle Sturm; prix de consolation, Mme Delmarque. Hommes, 1er prix, un livre offert par M. A.-H. de Trémaudan, M. V.-R. Ogier; consolation, M. Laporte.

* * *

La prochaine partie de cartes, quatrième de la 1ère série, aura lieu demain soir, vendredi, à 8 heures 30, comme d'habitude.

A la fin de la partie de cartes il est servi un léger lunch dans la salle à dîner du club, dont la réputation n'est plus à faire. Gens de la ville et gens de la campagne connaissent maintenant le chemin de la salle à manger du club "Le Canada" et savent s'y rendre lorsqu'ils tiennent à prendre, à un prix raisonnable, un repas de tout premier ordre. Les dames y reçoivent une attention toute spéciale.

Enregistrés au club "Le Canada": M. l'abbé J.-M. Desrosiers, Aubigny; L.-P. Vonkoening, Québec; E. Tardif, Montréal; Arthur Sauvageau, Fargo, N.-D.; A. Richard, Jos. Daignault, Adélard Daignault, Saint-François-Xavier; A.-A. Carrière, Saint-Pierre; F.-L. Schartwz, R.-L. Chevrier, H. Pelland, F.-R. Beaton, Mlles M. Dufault et A. Genthon, Mmes L. Richer et V. Guilbert, G. James, Winnipeg; Ed. Préfontaine, Ed. Brodeur, A. Renuart, C.-A. Brodeur, M. l'abbé J.-A. Sabourin, Saint-Boniface, etc., etc.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Arthur Béliveau, curé de Starbuck.

M. l'abbé Léonide Primeau, économe de l'archevêché.

M. l'abbé Albert Moreau, vicaire à la cathédrale.

M. l'abbé Oscar Bouvet, vicaire à Woodridge.

M. l'abbé Sylvio Caron, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

NAISSANCE

Jacques-Lucien-Edgar Champagne, né le 12 octobre, fils de Alphonse Champagne et de Francesca Baril, de Saint-Norbert. Parrain et marraine: M. Célestin E. Champagne et Mlle Anna Baril, oncle et tante de l'enfant.